

UNIVERSITE FELIX HOUPHOUET-BOIGNY DE COCODY



UFR SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ

INSTITUT D'ETHNOSOCIOLOGIE

Département de Sociologie

---

## MEMOIRE DE MASTER

*Spécialité : Sociologie de l'économie et de l'emploi*

Sujet de recherche

IMPACT DE LA HAUSSE DES PRIX DES PRODUITS DE PREMIERE NECESSITE SUR LA VIE DES MENAGES DANS LE DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN : Cas du quartier Avocatier, dans la commune d'Abobo

---

*Année académique : 2017-2018*

**Impétrant**

WANHI Djolo Yves, titulaire d'une  
Licence de Sociologie

**Directeur Scientifique**

M. TOH Alain  
Maître de Conférences de Sociologie  
et d'Anthropologie

# **WANHI Djolo Yves**

## SWJET DE RECHERCHE

**IMPACTS DE LA HAUSSE DES PRIX DES PRODUITS DE PREMIERE NECESSITE SUR LA VIE DES  
MENAGES DANS LE DISTRICT D'ABIDJAN :  
Cas d'Avocatier, dans la commune d'Abobo**

*Année académique 2017-2018*

## SOMMAIRE

Sommaire.....	1
Sigles et Abréviations.....	2
Liste des tableaux.....	3
Graphiques.....	4
Dédicace.....	5
Avant propos.....	6
Remerciements.....	7
Introduction.....	9
Première partie: CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE.....	11
Chapitre I : Cadre théorique.....	12
Chapitre II : Cadre méthodologique.....	28
Deuxième partie: PRESENTATION DU QUARTIER D'AVOCATIER, DANS LA COMMUNE D'ABOBO.....	36
Chapitre 1 : Présentation de la localité d'Avocatier.....	38
Chapitre 2 : Milieu Humain.....	54
Troisième partie: LES IMPLICATIONS SOCIOLOGIQUES DE LA HAUSSE DES PRIX DES ALIMENTAIRES DE PREMIERE NECESSITE DANS LES MENAGES EN MILIEU URBAIN A ABIDJAN.....	56
Chapitre 1 : Caractéristiques Socio-anthropologiques des ménages et produits des marchés d'Avocatier.....	57
Chapitre 2 : Les comportements sociaux des ménages d'Avocatier liés à la hausse des prix des denrées alimentaires sur leurs marché.....	79
Chapitre 3 : L'Impact de la vie chère par rapport à la scolarisation des enfants de ces ménages malnutris dans le développement économique et social.....	84
Conclusion.....	90
Bibliographie.....	92
Annexes.....	94
Table des matières.....	98

## SIGLES ET ABREVIATIONS

APROCACI ; Association pour la Protection des Consommateurs Actifs de la Côte d'Ivoire

ANADER : Agence Nationale d'Appui au Développement Rural.

BM : Banque Mondiale

CNO : Centre Nord-Ouest

UCEAO : Union des Commerçants des Etats de l'Afrique de l'Ouest

ENV : Enquête de Niveau de Vie

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation

FNUAP : Fonds des Nations Unies pour la Population

IES : Institut Ethno-Sociologique

IFAD : Fonds International de Développement de l'Agriculture

INS : Institut National de la Statistique

OCPV : Office d'aide à la Commercialisation des Produits Vivriers

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

OMD : Objectif du Millénaire pour la Développement

PAM : Programme Alimentaire Mondial

RISA : Réseau Ivoirien pour la Sécurité des Aliments

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SMA : Sommet Mondial de l'Alimentation

TIA : Toxi-infections Alimentaire

SETU : Société des Etudes des Travaux d'Urbanisation

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 ; Relatif aux prix moyens par variété des produits des marchés des communes d'Abidjan .....	38
Tableau 2 ; Relatif à la répartition de la population d'Avocatier.....	41
Tableau 3 : Répartition des ménages selon l'effectif.....	57
Tableau 4 : Répartition des ménages selon les habitats .....	58
Tableau 5 : Répartition de niveau d'instruction des chefs de ménages .....	59
Tableau 6: Relatif à la situation matrimoniale des chefs des ménages.....	60
Tableau 7 : Relatif à la situation professionnelle .....	60
Tableau 8 ; Relatif aux prix moyens des céréales .....	63
Tableau 9 ; Relatif aux prix moyens de la viande fraîche.....	64
Tableau 10 ; Relatif aux prix moyens des farines .....	65
Tableau 11 ; Relatif aux prix moyens des poissons fumés.....	66
Tableau 12 ; Relatif aux prix moyens des poissons frais .....	67
Tableau 13 ; Relatif aux prix moyens des légumes en feuilles .....	68
Tableau 14 ; Relatif aux prix moyens des légumes en fruit et en racine .....	69
Tableau 15 ; Prix moyens aux épices, condiments et autres matières grasses....	70
Tableau 16 ; Relatif aux prix moyens des tubercules et plantain.....	71
Tableau 17 ; Relatif aux prix moyens des fruits .....	72
Tableau 18 : Relatif à certains produits liés à la saison .....	76
Tableau 19 : Relatif au mode d'accès aux produits alimentaires.....	80
Tableau 20 : Relatif au nombre de plats par jour dans les ménages .....	82
Tableau 21 : Relatif au mode d'accès des ménages à la nourriture par rapport aux groupes d'effectifs .....	83
Tableau 22 : Relatif à la scolarisation dans les ménages .....	86
Tableau 23 : Relatif à la situation des assurances dans les ménages .....	87

## GRAPHIQUES

Graphique 1 : Relatif aux prix moyens par variété des produits sur les marchés de la ville d'Abidjan .....	39
Graphique 2 : Relatif aux prix moyens des céréales .....	64
Graphique 3 : Relatif aux prix moyens de la viande fraiche.....	65
Graphique 4 : Relatif aux prix moyens des farines .....	66
Graphique 5 : Relatif aux prix moyens des poissons fumés .....	67
Graphique 6 : Relatif aux prix moyens des poissons frais .....	68
Graphique 7 : Relatif aux prix moyens des légumes en feuilles .....	69
Graphique 8 : Relatif aux prix moyens des légumes en fruits et en racine.....	70
Graphique 9 : Relatif aux prix moyens des épices, condiments et autres matières grasses.....	71
Graphique 10 : Relatif aux prix moyens des tubercules et plantain .....	72
Graphique 11 : Relatif aux prix moyens des fruits .....	73

## **DEDICACE**

Ce travail est dédié à tous les ménages qui vivent dans des conditions difficiles, généralement en Côte d'Ivoire, mais particulièrement, à ceux qui vivent dans la commune d'Abobo, plus précisément dans le quartier Avocatier.

Ces ménages qui, malgré le droit lié à la nutrition prôné par les institutions nationales et internationales, sont toujours privés de ce droit vital.

Ce mémoire se voudrait un appel à tous les gouvernements et aux âmes sensibles afin que ces ménages, livrés à eux-mêmes au quotidien parce qu'inquiets du lendemain, soient pris en compte dans les politiques liées aux fixations des prix des produits alimentaires, quelques soient leurs natures.

## **AVANT-PROPOS**

De nos jours, l'alimentation est perçue comme un élément fondamental du développement durable. C'est pourquoi, elle est un droit pour tout citoyen.

Vu son importance de toutes les nations, elle peut même être classée au premier rang des objectifs du millénaire pour le développement. En effet, les efforts nationaux et internationaux soulignent qu'il faut faire en sorte que les populations, c'est-à-dire toutes les couches sociales aient la possibilité d'accéder aux produits alimentaires de première nécessité. (RAMANO Prodi 1996).

Cependant, une frange importante des ménages dans nos agglomérations n'a pas accès, compte tenu des conditions précaires dans lesquelles celui-ci vit d'une part, de l'autre, compte tenu de la flambée ou la hausse des prix des produits liés à l'alimentation. Ainsi, avons-nous jugé utile d'aborder un tel sujet.

## REMERCIEMENTS

Le présent travail est un mémoire de recherche s'inscrivant dans l'obtention du diplôme de Master de Sociologie. Il n'aurait pas été possible sans l'aide de certaines personnes envers qui nous voulons exprimer ici nos remerciements.

Nous tenons à rendre un vibrant hommage à notre maître, Professeur TOH Alain, enseignant chercheur à l'Institut d'Ethno Sociologie (IES) et directeur scientifique de ce travail pour sa rigueur, son amour pour le travail bien fait. Cher maître, recevez notre profonde gratitude.

Aux docteurs BAH Mahier Jules-Michel et SEHI BI TRA Jamal, Maîtres Assistants de sociologie à l'université Félix Houphouët Boigny, qui ont forgé en nous le courage et la rigueur dans le travail.

Nous remercions également tous les enseignants de l'IES pour la formation qu'ils nous donnent malgré les difficultés que connaît l'école d'aujourd'hui.

Nos remerciements sont adressés à monsieur Fidel ATSE secrétaire général du chef du quartier qui s'est véritablement investi à nous donner les informations sur le peuple d'abobo en général, plus particulièrement le quartier Avocatier.

Sans oublier monsieur Ouattara Bazoumana, responsable du syndicat de l'UCEAO, qui nous a facilité ce travail, en nous fournissant les informations sur le fonctionnement des marchés du quartier.

A notre père Feu ZAKRO Wanhi et à notre mère feu ZADI Lekeu qui malgré leurs lourdes charges familiales, nous ont scolarisé et se sont occupé de nous au prix de beaucoup de sacrifices jusqu'à ce qu'ils quittent la terre des hommes respectivement en 2002 et 2016.

Nous témoignons notre gratitude à Eliane DJEDJE, mon épouse, pour les soutiens ; moral et spirituel qui nous ont donné le courage de travailler avec rigueur pour que tous nos efforts consentis ne soient pas vains.

Enfin, nous remercions toutes les personnes qui de près ou de loin nous ont aidés de quelques manières à réaliser ce travail. Qu'elles retrouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.

## INTRODUCTION

Avec les difficultés que connaît le monde entier, difficultés liées à la dégradation des ressources naturelles et le cadre de vie, la nourriture est une préoccupation majeure pour tous les Etats du monde.

En effet, l'accès à l'alimentation dans nos sociétés demeure depuis un certain moment un phénomène complexe : favorisé en grande partie par la croissance démographique sans contrôle. Autrement dit, la croissance de la population engendre les problèmes alimentaires dans les pays. (TRAORE, 2010).

L'alimentation occupe une place prépondérante dans toutes les sociétés humaines. Elle constitue la base d'un fondement solide de tout ménage, qui, à son tour, est le socle de réussite de toute société. Pour ce faire, l'alimentation fonde alors la société et la transforme. (GRENAUD, 2012).

Dans les pays du monde en général et en particulier en Afrique, les situations alimentaires des dirigeants pour permettre à leurs populations d'accéder aisément aux produits alimentaires de première nécessité, ne leur sont toujours pas favorables. Ces ménages poussent dans l'ensemble un cri de détresse devant la gravité de l'insécurité alimentaire. En 2005, l'Afrique de l'Ouest a identifié 27% de malnutris au sein de sa population totale. (KOLEGBE et HOUSSOU, 2010).

En Côte d'Ivoire, toutes les villes sont concernées par ce problème d'alimentation. Les ménages ivoiriens éprouvent des difficultés pour accéder aux denrées alimentaires. Les grognements se poursuivent sur les marchés ivoiriens, singulièrement dans le district d'Abidjan. Quand bien même que des dispositions étatiques visant à contrôler les prix des denrées alimentaires soient prises par le gouvernement pour permettre aux ivoiriens de manger à leur faim.

Abobo, commune de ce district, à l'instar de toutes les autres communes du district d'Abidjan, souffre avec son nombre pléthoriques de ménages, de sous-alimentation.

Alors quels sont les facteurs sociologiques qui traduisent l'impact de cette difficile condition alimentaire des ménages d'Abobo Avocatier ?

Ce travail, nous permet de mettre la lumière sur les pratiques qui concourent à l'accès difficile de l'alimentation des ménages. Il s'articule autour de trois grandes parties :

- La première partie se consacre au cadre théorique et méthodologique.
- La deuxième partie présente le quartier Avocatier et l'organisation de son peuple.
- La troisième partie est relative à l'analyse et l'interprétation des données de l'enquête

Alors l'analyse de ces trois (3) grandes parties constitue l'objectif de notre travail pour le diplôme de master.

**PREMIERE PARTIE ;**  
**CADRE THEORIQUE ET**  
**METHODOLOGIQUE**

## **CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE**

### **I-JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET**

Le choix du sujet est motivé par des raisons d'ordre personnel, social et scientifique.

#### **I-1 Raisons personnelles**

Avant de quitter notre maison familiale, située à GODOUA, village de la sous-préfecture de SAÏOUA, du département d'ISSIA, pour des raisons liées aux contraintes scolaires, nous connaissions des problèmes alimentaires beaucoup allégés. Dans les différentes villes qui nous ont accueillies pour les différentes étapes de notre formation scolaire et universitaire, l'alimentation s'est avérée très difficile. Du lycée jusqu'à l'Université, des problèmes de nourritures ont influencé beaucoup de nos amis. Or, ce genre de situation exerce considérablement des influences, non seulement sur la vie des ménages, mais surtout, sur la vie scolaire des jeunes qui n'ont que les activités scolaires dans ces milieux-là.

L'un des impacts de la faim et de la malnutrition est le sous-développement cognitif et les performances scolaires des enfants et d'adolescents prennent de façon significative un coup. Cela empêche un important capital de notre pays d'atteindre son plein potentiel.

Dans le cadre de préparatif d'un examen en 2003, dans la commune d'Abobo, ce même problème alimentaire s'est constaté dans la cour de mon tuteur.

Alors, nous avons remarqué que la situation alimentaire dans nos habitations est mal connue du grand public et même des décideurs. Cette observation à susciter en nous, le désir d'en savoir plus. En y apportant éclairage sur les effets que cette situation peut produire, afin que les décideurs en

tiennent compte dans la prise des décisions pour la détermination des politiques alimentaires.

## **I-2 Raisons sociales**

L'accès aux produits de première nécessité dans les pays en voie de développement est un véritable pilier dans le processus de développement économique et social.

Les ménages à l'instar des familles constituent la pierre d'assise de tout fondement et réussite de toute société. Les ménages accomplissent leurs premières fonctions par la nourriture. L'alimentation fonde la société et la transforme. (GRENAUD, 2012). Mais une grande partie de ces ménages en Afrique éprouve des difficultés pour en avoir accès. Les impacts que les problèmes alimentaires engendrent exercent certainement un ralentissement sur le chemin du développement positif des humains et des sociétés.

Vu cette importante place qu'occupe l'alimentation pour la vie en société, nous notons qu'elle constitue un véritable acteur de développement.

Pour ce fait, la promotion des ménages à l'accès adéquat à la nourriture est un facteur dynamisant pour le progrès social et est capable d'influencer positivement le changement social.

Ceci constitue justement l'intention de notre réflexion dans la commune d'Abobo-Avocatier où il y a un difficile accès aux conditions alimentaires dans la vie des ménages.

## **I-3 Raisons scientifiques.**

Le problème de la cherté de la vie et de la sécurité alimentaire sont traités avec ferveur dans les productions scientifiques. Des écrits ont fait des analyses d'une part sur l'accès difficile aux produits alimentaires de première nécessité sur les marchés africains. De l'autre sur la sécurité alimentaire qui présente un caractère inquiétant dans nos agglomérations. Ces écrits ont mis

en exergue l'existence des politiques favorables aux populations des sociétés d'accéder à l'alimentation.

Cette étude sur les effets de la cherté des prix de l'alimentation des ménages est pour nous, indisponible. Elle contribue à la compréhension des conditions de vie des ménages pour le développement de leur société.

## **II- PROBLEMATIQUE**

En matière d'alimentation, les sociétés sont traversées par des mouvements contradictoires ; Alors que règne l'abondance, voire la surabondance dans les pays développés, certains groupes sociaux connaissent des difficultés pour simplement accéder à la nourriture. (CHIVAL *et al*, 1995)

L'alimentation est pour autant vitale, ce sont les aliments consommés qui permettent à l'organisme humain, un bon fonctionnement. Ces aliments sont regroupés en trois(3) différentes classes que sont : Classe d'aliments de croissance, classe d'aliments de protection et classe d'aliments de force. De ce point de vue, force est de comprendre que l'accès adéquat à la nourriture est très important. Tout en maintenant la santé et donc le bien-être tout le long de la vie, l'accès adéquat aux produits vivriers de première nécessité est en effet, étroitement relié à la morbidité et à l'espérance de la vie des ménages. (DUBOIS, 2000).

Au-delà de la fonction santé liée à l'alimentation, grâce à laquelle le corps humain fonctionne correctement par la production d'énergies nécessaires à notre système de vie. Soulignons même qu'aujourd'hui, l'accès normal pour un ménage aux produits alimentaires de base est une attitude, des normes et pratiques qui visent non seulement de faire plaisir à l'individu, mais lui permet un positionnement à l'intérieur d'un espace social et culturel qu'il occupe. (POULAIN, 2002)

Le repas est donc un mode d'apprentissage des hiérarchies sociales dans la mesure où la société, de façon générale est une vue élargie d'un ménage. Autrement dit, les ménages constituent la base des sociétés. Alors un certain nombre des règles d'usages respecté par les individus au moment du repas vise à enseigner un art de vivre : apprendre à se dominer, se contenter de ce que l'on a, s'exercer en silence, apprendre la modération, la politesse, l'humilité, la patience et la maîtrise de soi. (HAMPATE BA, cité CHEYNS, 1998)

L'alimentation non seulement qu'elle couvre les besoins physiologiques, mais elle sert à la fabrication du lien social. (KAUFMANN, 2005)

La non satisfaction des besoins alimentaires est l'une des principales causes de la pauvreté. Il en est de même pour l'abondance de nourriture malsaine à la consommation. Les toxi-infections alimentaires (TIA) sont causées par la consommation d'aliments inadéquats, malsains, principalement dus au manque d'hygiène. Cela peut toucher des générations dans le sens où des mères peuvent donner naissance à des enfants souffrants de malformation mentale et physique (OMS et BM, 2005).

La sous-alimentation constitue l'un des enjeux majeurs dans l'agenda du développement : la hausse des prix des denrées alimentaires au cours de ces dernières années accentue la vulnérabilité des ménages. (YABILE, 2013)

Avec la population mondiale estimée en 2010 à plus de 6,9 milliards d'habitants, dont environ 5,7 milliards vivants dans les pays en développement. (FNUAP, 2010)

Le nombre de personnes sous-alimentées se chiffre à environ 1 milliard soit 1/7 de la population mondiale. Les pays en développement abritent 98% des sous-alimentés du monde. C'est en Afrique subsaharienne que le pourcentage de personnes sous-alimentées demeure le plus élevé. (FAO, 2010)

En Afrique occidentale, la proportion des personnes sous-alimentées n'a pas diminué depuis les années 1990, 20% de la population souffrent de la faim chronique. (TAONDYANDE *et al*, 2009)

Or pourtant, l'accès à la nourriture est un droit selon le sommet mondial de l'alimentation (SMA). Ce sommet a réaffirmé le droit de chacun à une nourriture saine et suffisante. (RAMANO, 1996).

C'est pourquoi une lutte contre la faim, c'est-à-dire une lutte contre la cherté des prix des denrées alimentaires est engagée à travers tous les pays du monde. Des institutions internationales telles que le PAM, FAO, PSSA, PCI, PFF, sont à pied d'œuvre pour apporter aide et espoir à des millions de personnes. (TANO, 2012).

La Côte d'Ivoire, Pays d'Afrique occidentale, située dans l'hémisphère nord entre le tropique cancer et l'équateur. Bordée au sud par l'océan atlantique au niveau du golfe de Guinée, partageant des frontières terrestres avec le Liberia et la Guinée à l'ouest, le Mali et le Burkina Faso au nord, puis le Ghana à l'est. Avec une population majoritairement jeune estimée à 22 671 331 habitants sur une superficie de 322 462 km<sup>2</sup>, n'est pas en marge de cette grande lutte contre la faim et donc la vie chère. (RGPH, 2014)

Soulignons aussi qu'en Côte d'Ivoire, l'agriculture est le secteur dominant de l'économie. Elle génère en moyenne 30 à 35% du PIB et constitue la principale source de revenu et d'emploi pour plus de 60% de la population active. (BM, 2003)

Cette agriculture est formée de deux(2) grandes composantes ; L'agriculture d'exportation et l'agriculture vivrière. La première constitue le fer de lance de l'économie ivoirienne, tant par l'activité industrielle intérieure qu'elle suscite que par l'importance des exportations qu'elle génère. Bref...La seconde qui est le point de mire de notre étude, est principalement dominée par cinq(5) grandes cultures que sont ; L'igname, le manioc, la banane plantain, le maïs et riz. Ce secteur de la production vivrière en Côte d'Ivoire est caractérisé par des petites exploitations traditionnelles à faible productivité et essentiellement destinées à l'autoconsommation. IL est surtout animé en

grande partie par les femmes, car elles représentent 67% de la main d'œuvre, où elles assurent 60 à 80% de la production alimentaire.

(APA, 2018)

Le RISA, une structure nationale aide la population ivoirienne à la consommation d'aliments sains à travers des formations de tous les secteurs de la production et de la sensibilisation. (BAMBARA, 2012).

Le PUAPV, le MUNADER, l'ANADER etc....s'inscrivent aussi dans une vision de produire de façon intensive des cultures vivrières et maraichères en vue de garantir la sécurité alimentaire en côte d'ivoire. Avec surtout le service régional de vulgarisation et de la recherche-développement de l'ANADER dont le rôle est de diffuser les informations techniques de productions et de veiller à la collaboration entre chercheurs, vulgarisateurs et producteurs. (NIAMKE ,2006)

Tous ces efforts restent encore insuffisants, car l'exploitation des cultures industrielles parmi lesquelles nous ne citons que l'hévéa, l'anacarde, cacao...accaparent chaque jour un peu plus de terres agricoles en côte d'ivoire. Une tendance qui impacte directement les autres cultures dites vivrières et la bourse des ivoiriens confrontées du coup à une flambée exceptionnelle des prix des denrées de première nécessité. En d'autres termes, l'augmentation sans cesse des surfaces consacrées à la culture de noix de cajou, d'hévéa, de cacao et autres produits concurrentiels, risque de pousser les paysans eux-mêmes à importer le riz, le maïs, le mil et autres pour leur propre consommation. (NADIA al, 2016)

Dans les régions forestières, comme dans les régions de savanes, de façon respective, l'hévéa, arbre d'où est extrait un latex transformé en chouchou, est un arbre qui appauvrit les sols et qui absorbe 10fois de plus de nutriments que les autres cultures, occupe cependant 70% des terres cultivables. Quant au nord, la noix de cajou se présente comme une contrainte, elle prend de plus en plus de place au détriment des cultures vivrières.

L'anacardier est aussi malheureusement une plante pérenne et dévoreuse d'espace qui menace progressivement les terres cultivables. (ANADER, 2015)

La commune d'Abobo, qui abrite en son sein une population cosmopolite très active dans le commerce et le service, est l'une des communes d'accueil à l'arrivée dans les dix communes de l'ancienne ville d'Abidjan. Abobo, seule enregistre 28,5 % des migrants et est classée 2<sup>ème</sup> après la commune de Yopougon qui compte 33,4 %.

Les ménages du quartier Abobo-Avocatier grognent face au difficile accès des produits de ses marchés. Le mardi 17 septembre 2007, une marée humaine s'était emparée de la voie express qui traverse toute la commune d'Abobo pour contester contre la hausse des prix des produits de grande consommation.

Au quartier Avocatier, des ménages se sont plaints de la hausse d'un certain nombre de produits au kilogramme, tels que le sucre, le mil et le riz en période ramadan : le sucre roux en poudre ; 700frs CFA contre 550 par le passé, le sucre blanc en poudre ; 900frs CFA contre 800frs au passé. (APA, 2014).

Cette situation nous amène à nous demander. Quels sont les facteurs socioculturels explicatifs l'impact de la hausse des prix des produits alimentaires sur la vie des ménages du quartier Avocatier ? Autrement dit, quel effet la hausse des prix des denrées alimentaires exerce sur ces ménages ?

Avant de répondre à cette préoccupation majeure qui guidera pour l'essentiel notre réflexion, notons qu'un certain nombre de questions méritent d'être posées pour la compréhension de notre démarche :

- Quelles sont les caractéristiques socio-alimentaires des ménages d'Abobo avocatier ?
- Quels sont les comportements sociaux des ménages liés à la hausse des prix des denrées alimentaires des marchés d'Avocatier ?
- Quel est le niveau d'implication de ces ménages au développement économique et social de leur localité ?

Ces questions nous amènent à organiser notre recherche autour d'une hypothèse.

### **III-HYPOTHESE DE RECHERCHE**

Notre étude est axée autour d'une hypothèse qui est la suivante :

L'impact de la hausse des prix des produits de première nécessité sur la vie des ménages d'Abobo-Avocatier est lié à la hausse du taux de déscolarisation des enfants de ces ménages.

### **IV-OBJECTIFS**

Les objectifs de la recherche sont constitués par l'objectif général et les objectifs spécifiques.

#### **IV-1 Objectif général**

Cette étude vise à analyser les implications sociologiques de la hausse des prix des produits alimentaires de première nécessité dans les ménages en milieu urbain à Abidjan.

#### **IV-2 Objectifs spécifiques**

Les objectifs spécifiques visent à

- identifier les caractéristiques socio-anthologiques des ménages et produits des marchés d'Avocatier ;
- déterminer les comportements sociaux des ménages d'Avocatier liés à la hausse des prix des denrées alimentaires sur leurs marchés ;
- mettre à nu l'impact de la vie chère par rapport à la scolarisation des enfants des ménages malnutris dans le développement économique et social dudit quartier.

## **V-REVUE DE LITTERATURE**

Dans toutes les sociétés, l'alimentation est un secteur qui attire le plus souvent de chercheurs car étant au cœur de développement social parce que maîtriser l'alimentation, revient à connaître le développement des humains et donc de la société. De ce point de vue, des nombreux ouvrages et articles ont été mis en œuvre pour étudier cette question principalement l'accès des ménages à la nourriture.

### **V-1 Cultures maraîchères et sécurité alimentaire.**

Ces œuvres traitent généralement sur le concept de sécurité alimentaire et font le point alimentaire en Afrique. En 2010 Siegnounou BOGNINI, qui, dans son mémoire de Master 2, a appréhendé « la problématique des cultures maraîchères et sécurité alimentaire en milieu rural ». Pour l'auteur, la sécurité alimentaire fait référence à la disponibilité ainsi qu'à l'accès à la nourriture en quantité et en qualité suffisantes. Mais elle demeure selon lui une préoccupation pour l'ensemble des pays du monde entier. Dans la mesure où la couverture alimentaire reste insuffisante. Cette situation tient au fait que la croissance de la population mondiale d'après lui, est plus rapide que celle de la production agricole. C'est pourquoi la plupart des stratégies mises en œuvre par les Etats, ONG et autres organismes, visent à accroître la production du vivrier.

D'autres auteurs tels que Bérenger KOLEGBE et Emmanuel HOUESSO ont convergé des travaux dans le même sens que BOGNINI. Dans leur œuvre intitulée « point d'analyse de la sécurité alimentaire en Afrique de l'ouest et du centre période de 1990-2008 » à l'Université d'Abomey-calavi en 2010. Selon eux, la question de la sécurité alimentaire reste encore une des principales préoccupations des dirigeants et chefs d'Etat africains. Ils disent qu'au cours de ces dernières années, beaucoup de conférences, réunions et engagements ou accords internationaux ont mis en

place le cadre idéal pour les actions et les décisions dans le domaine de la sécurité alimentaire. Ces réunions régionales, sous-régionales ont identifié, en outre la gravité de l'insécurité alimentaire en Afrique. Dans la période de l'année 2005, 27% de malnutris au sein de la population ont été enregistrés, les questions et les défis clés en insistant sur les voies et moyens de sortir de cette situation.

Quant à Monsieur Gora NDOYE, dans son mémoire de Maîtrise intitulé « Stratégie de sécurité alimentaire et développement rural en Afrique de l'Ouest » en 2008, à l'Université de Cheikh Anta Diop de Dakar, L'auteur dépeint dans ce travail scientifique, une situation selon laquelle les cultures d'exploitations imposées par les Etats colonisateurs et même les gouvernements indépendants avaient obligé les agriculteurs à réduire les surfaces exploitées en cultures vivrières. Les occidentaux acculent jusqu'à présent les pays pauvres, surtout ceux de l'Afrique de l'Ouest pour mieux se procurer les denrées qu'ils désirent. C'est-à-dire des matières premières pour faire fonctionner ses industries ; Par exemple le coton qui est le premier élément vital des entreprises textiles ou des produits de luxe comme le cacao et le café.

## **V-2 Cherté de vie en Afrique**

La question de la cherté de vie est presque devenue un problème planétaire, dans le monde entier et surtout en Afrique. Ce problème a connu et continu de connaître des analyses pour son règlement mais beaucoup reste encore à faire, des grognes se font toujours entendre. (KAHOFI, 2014) dans son ouvrage intitulé "la côte d'ivoire, au jour le jour" décrit la situation de la vie chère qui a inévitablement conduit à l'expression violent d'un ras-le-bol dans plusieurs pays. L'auteur a déclaré dans son ouvrage ; qu'en novembre 2007, des manifestations ont fait un mort et treize blessés en Mauritanie. Au Cameroun, la grogne politico-sociale a fait quarante morts en fin février 2007. En 2008, des heurts avec des forces de l'ordre ont fait un

mort et une dizaine de blessés en Côte d'Ivoire tandis qu'au Burkina Faso et au Sénégal, de violentes manifestations se sont soldées par l'arrestation respective de 200 et 24 personnes. KANAYO NWANZA le vice-président du Fonds International pour le Développement Agricole (IFAD, 2014).

A travers l'enquête Niveau de Vie (ENV) à l'Institut National de la Statistique (INS) sous la direction du professeur MELEU Mathieu 2008 ; la situation de la vie chère s'est accentuée après la crise postélectorale, qui, après celle du 19 septembre 2002 qui avait mis entrave au fonctionnement de notre pays parce que coupé en deux, a véritablement occasionné une dégradation des conditions de vie des ménages, avec la naissance des phénomènes comme le déplacement massif des populations, la détérioration d'une partie de l'outil de production ; la destruction des infrastructures sociales, la dislocation des cellules familiales. Ces populations déplacées sont essentiellement parties des zones Centre Nord-Ouest (CNO) vers des zones d'accueils situées principalement dans les grandes villes proches de lignes de front et de la ville d'Abidjan près de la moitié de la population totale a été toute fragilisée. 70,1% d'entre elle ont déclaré des difficultés alimentaires. La santé, les activités économiques, le logement, le niveau des revenus ont été tous durement affectés. Le niveau même du mental de la population a été touché : 45,5% des troubles psychologiques, 15% des troubles de sommeil, 20,5% d'anxiété et stress.

Pour Moïse RAMCES (2000), dans son étude traitant de « l'impact de la pression du coût de la vie sur les principaux indicateurs de la production nationale ». Dans la faculté de droit à l'Université d'Haïti. Dans son travail, l'auteur décrit le problème de la montée du coût qui a atteint des proportions inégales et continue de créer beaucoup de remous dans les sociétés. Classée régulièrement parmi les priorités des décideurs étatiques, cette problématique relève un contraste où il semblerait n'exister aucun mécanisme de contrôle des prix de la part des décideurs.

Dans son ouvrage sur les dimensions sociales de l'ajustement structurel (DSA), dont les objectifs sont : l'identification des groupes ciblés de politique et la production d'indicateur socio-économique sur le bien-être des différents types des ménages. Joselyn Josué FOGBE (1995), ingénieur statisticien économiste à l'INS a décrit dans son travail, la taille moyenne des ménages en Côte d'Ivoire. Selon l'auteur la taille moyenne est de 6,0 personnes par ménage. En effet, en milieu urbain 5,8 personnes et 6,0 personnes en milieu rural. Cette moyenne touchée par les effets des crises pose un véritable problème de couverture alimentaire.

### **V-3 Alimentation et positionnement social.**

Les ouvrages et articles qui ont participé à l'enrichissement de nos connaissances, à ce niveau attirent l'attention sur la fonction de l'alimentation dans le positionnement des ménages dans le tissu social. A cet effet, en 1998 CHEYNS Emmanuel ; dans son ouvrage intitulé "fonction sociale de l'alimentation" a soutenu que l'alimentation a un pouvoir de différenciation de valorisation, de transmission des hiérarchies ou codes de comportements sociaux. Il explique en disant que la cuisine n'est pas seulement un agencement des produits sous forme de plats prêts à consommer dans le but nourricier ou hédonique. Elle est aussi un des modes d'expression de l'identité de la femme c'est-à-dire son identité individuelle et sociale en tant que femme, épouse ou mère. Dans le champ d'action de la cuisine qui lui est réservé, elle doit définir, valoriser ses compétences et puiser les fondements du pouvoir qu'elle peut prétendre exercer au sein du ménage et dans des groupes plus larges. Pour cet auteur, le repas est un moment de communication qui est au pouvoir d'intégration.

Dans le même ordre d'idée, Jean-Claude Kaufmann (2005) dans une réflexion intitulée "Casserole, amour et crise : ce que cuisiner veut dire". Dans son ouvrage, l'auteur décrit la table comme étant le petit théâtre des familles.

Avec ses jeux de rôle, ses répertoires imposés (raconter sa journée), ses délices et ses crises. Car le face à face rapproché provoque le meilleur comme le pire. La table est une épreuve de vérité qui dit l'état exact des relations conjugales et parentales. Les coulisses, la cuisine, où il ne s'agit pas seulement de faire à manger mais de fabriquer du lien social.

Selon Martine Garrigues-Cresswell, Marie Alexandrine Martin, dans leur ouvrage dont le titre est " l'Alimentation entre mondialisation et pratiques, ils ont aussi insisté sur le fait que l'alimentation ne soit réduite à la couverture de simples besoins physiologique. Les pratiques qu'elles suscitent constituent un élément essentiel de la diversité des cultures. L'ingestion de la nourritures crues ou cuites, grillées, bouillies revenues amères ou douces, sucrées ou salées, revêt une forte charge symbolique, qui suscite plaisir ou dégoût et s'accompagne de multiples croyances, taboues et modernes, les repas réactualisent quotidiennement la complexité des formes d'organisations sociales. Ils cristallisent les rapports sociaux les jeux de pouvoir, on y restaure la place des uns et des autres dans la société les clivages hommes et femmes, parents et enfants, maîtres et sujets ; on y affirme son statut et on s'y donne en représentation s'il y a des hôtes ; on y règle la vie sociale, la coordination des tâches au quotidien. La société y assure son existence et son économie interne.

Cette remarquable importance que l'alimentation a pour le maintien de l'ordre social a aussi attire l'attention de AKE Anicet Elvis AHOU dans son diplôme d'études approfondies en 2008, sur le thème "des déterminants sociaux des pratiques alimentaires des travailleurs de la commune du plateau". L'auteur, à travers ce travail, attire l'attention de tous, sur l'importance même de la commune du plateau, en tant que lieu par excellence de rassemblement de personnes issues de différentes réalités culturelles. Parce qu'elle constitue le centre d'affaires administratives de la sous-région Ouest africaine. Pour lui l'atmosphère observée dans les points de restauration d'une part traduit la convivialité, la diversité des cultures qui consolide leurs rapports. De l'autre, à

partir de ces pratiques alimentaires dans le cas alimentaire, chacun se retrouvait facilement à travers son plat de sa culture.

Ces ouvrages parcourus, donnent des renseignements sur le coût de l'alimentation des ménages. Bien que différents les uns des autres, cherchent à mettre néanmoins en lumière l'importance de la nourriture dans la vie d'un individu et tout comportement qu'affirme tout ménage pour se nourrir. Mais très peu se sont penchés sur les effets que des prix galopant des produits alimentaires exercent dans la vie des ménages. Ce sont ces effets que les prix élevés des produits alimentaires sur les populations, dans le quartier d'Avocatier, que nous essayerons d'analyser à travers cette étude.

## **VI- APPROCHE CONCEPTUELLE**

### **VI- 1 Impacts**

Selon le dictionnaire général des sciences humaines (1975), les impacts se définissent comme étant des effets produits sur un individu ou une situation, par un événement, une action.

Au plan sociologique, les impacts traduisent les effets produits par quelque chose, un contrecoup, une influence.

Dans le cadre de notre analyse, les impacts nous font penser à l'ensemble des comportements des ménages ou populations face aux changements brutaux des prix des produits alimentaires sur les marchés. Karl Polany et Spencer dans la théorie de l'organisation en milieu rural, conçoivent la société comme un organisme humain. L'idée de conflit se rapporte à la maladie de l'organisme. Alors les impacts sont les maladies à l'ordre social.

## **VI- 2 Prix**

Le dictionnaire général des sciences humaines (1975) expliquent ce concept comme étant un taux de l'échange d'un bien contre un autre, le plus souvent fixé à l'avance.

Dans la source de Larousse (index du glossaire SEM/SEO 2012), le prix est un nombre qui indique la valeur d'une marchandise généralement cette valeur est exprimé en unité monétaire.

En d'autres termes, concernant notre étude, le prix est l'ensemble des moyens matériels, physiques et financiers qu'un individu doit posséder pour obtenir un produit alimentaire sur le marché. Notamment dans le quartier avocatier.

## **VI-3 Produits de Première Nécessité**

Selon le lexique des sciences sociales, les produits sont le résultat d'une production due à plusieurs facteurs tels que matière et travail en sociologie, Produit de première nécessité est un produit de consommation de base (la plus part du temps un aliment ou un produit d'hygiène), jugé indispensable à la survie des individus d'une société. Les produits de première nécessité peuvent varier selon les sociétés.

Alors dans le cadre de notre analyse, les produits de première nécessité renvoient à tout ce qui est indispensable dans la vie d'un individu. C'est à dire tout produit vivrier qui concourt à l'alimentation quotidienne des populations d'Abobo-avocatier.

## **VI- 4 Ménages**

Selon Le dictionnaire de Sociologie , le concept de ménage a été conçu au sein des sociétés occidentales, basé sur l'unité d'habitat considéré comme le lieu de la vie quotidienne, le ménage constitue l'unité cible en matière d'administration de la société, de fiscalité notamment, et pour la plupart des politiques sociales, économiques des gouvernements et des actions des autres intervenants institutions.

Ménage (du latin mansio, « demeure ») est un ensemble de personne partageant le même logement et participant à son économie. Il s'agit le plus souvent d'une famille ou d'une personne seule comme une unité participant à l'économie nationale. Chaque ménage est également assimilé à ce point de vue à un foyer.

Dans l'intérêt de notre travail, les ménages constituent l'ensemble des unités socioéconomiques du quartier. Autrement dit, ils sont l'ensemble des foyers sur lesquels est basé le développement humain, économique et social du quartier-avocatier.

## **CHAPITRE 2 : CADRE METHODOLOGIQUE**

### **I- DELIMITATION DU CHAMP DE L'ETUDE**

La délimitation du choix de l'étude se situe à un double niveau : un niveau géographique, c'est-à-dire le milieu où s'effectue l'étude, et un autre sociologique qui est la population d'étude.

#### **I-1 Champ géographique**

Pour ce qui est du champ géographique, retenons que cette étude s'effectue à Abobo-Avocatier. Un quartier situé dans le district d'Abidjan, précisément dans la commune d'Abobo. Le quartier avocatier est au centre de cette commune, traversé par l'autoroute Adjamé-Anyama, limité au Sud par le grand marché central d'Abobo, situé entre la mairie et la gendarmerie, à l'Est par le quartier habitat à l'Ouest par la voie ferrée et au Nord par le quartier PK18. Le quartier avocatier est peuplé majoritairement d'allochtones et d'étrangers venus des pays limitrophes tels que le Burkina Faso, le Benin, le Ghana, la Guinée et le Mali et minoritairement d'autochtones.

Dans cette commune les effets dus aux prix élevés des denrées de la consommation sur les populations sont très visibles. Mais nous avons restreint notre étude dans le quartier d'Avocatier.

#### **I-2 Champ sociologique**

Le champ sociologique consiste à préciser la population sur laquelle est portée l'étude. Les personnes à interroger, capables de fournir des informations sur les impacts de l'accès difficile des produits alimentaires des ménages.

De ce faire, nous nous intéressons aux chefs de ménages ou les premiers responsables pour non seulement identifier les difficultés rencontrées dans leur

politique de gestion alimentaire, mais aussi aux comportements que cela peut provoquer.

Avant de poursuivre, disons même les ménages dont les responsables constituent la cible de notre étude, se caractérisent principalement par un nombre important de membres. Le lieu d'habitation de ces ménages est peu salubre, car l'on rencontre les ménages, le plus souvent dans des cours communes surpeuplées. C'est l'image de la plupart des habitations présentant une allure très précaire dans la mesure où les bruits, les eaux usées, les odeurs constituent le vécu quotidien de cette population.

L'étude porte également sur les épouses afin de comprendre les comportements et attitudes de celles-ci sur la vie quotidienne des ménages. En effet, les actes qu'elles posent en tant que épouses devant les variations difficiles de la vie quotidienne : En effet les actes qu'elles posent en tant que épouses, mères, coépouses et amies permettent d'avoir leurs avis et les influences que ces prix élevés des produits alimentaires exercent sur leurs ménages.

Quant aux commerçants et commerçantes des marchés, nous nous intéressons à ceux des marchés d'Avocatier. Chose qui nous permet de mettre en lumière leurs motivations d'exercer des activités dans ces marchés et leurs avis sur les rapports avec les consommateurs, d'une part. D'autre part, une occasion pour nous de déceler les types de produits, leurs prix et aussi la politique de fixation de ces prix. Notamment les produits de première nécessité des marchés d'Avocatier.

## **II- TECHNIQUES DE COLLECTES DES DONNEES**

Les techniques sont des procédés opératoires qui permettent de recueillir les données d'une étude. Pour notre étude, nous avons fait recours aux techniques suivantes : la recherche documentaire, l'entretien et l'observation.

### **II-1 La recherche documentaire**

La lecture d'ouvrages de méthodologie a contribué à la rédaction de ce mémoire, surtout au niveau de la rédaction de la revue de la littérature. Elle a été aussi considérablement un élément qui a servi à l'approfondissement de nos connaissances sur la question de la nourriture dans le monde entier en particulier en Côte d'Ivoire. Principalement sur la question des effets produits par les prix élevés des produits alimentaires. Les lexiques des sciences sociales et humaines ainsi que d'autres documents ont permis d'élaborer notre approche conceptuelle. Cette étape a pu être bien menée grâce aux recherches de l'institut national de la statistique, sans oublier que l'internet a été pour nous un véritable outil de recherche.

### **II-2 L'observation**

L'observation des faits est fondamentale dans la mesure où elle permet au chercheur de confronter les données recueillies à la réalité du terrain. Issu du milieu, cet outil a permis de mettre à nu les difficultés liées à l'accès des produits de première nécessité. Ainsi, l'observation a été utile parce qu'elle a permis la confrontation des faits avec la réalité.

### **II-3 L'entretien**

L'entretien est un échange entre le chercheur et les enquêtés. Il permet, au cours de cet échange, au chercheur de recueillir des informations (en fonction des questions admises) des réponses mobilisées par des enquêtés. Dans le cadre

de notre analyse, nous avons opté pour l'entretien semi directif. Il nous a permis de laisser la possibilité aux enquêtés d'être plus ouverts sur certaines questions à l'aide des guides.

### **III- INSTRUMENT DE COLLECTE DES DONNEES**

En vue de récolter les données de notre enquête, nous avons utilisé le questionnaire et le guide d'entretien.

#### **III-1 Le questionnaire**

Le questionnaire est un outil par excellence. Dans l'approche quantitative, il donne la primauté de la statistique en vue de mesurer l'ampleur du phénomène. Il nous a permis d'interroger la population cible en vue d'obtenir des données quantifiables. Ainsi, l'on s'est attelé à confirmer ou infirmer nos hypothèses de recherche. Dans le questionnaire, trois (03) sous parties ont été dégagées.

- L'identification de l'enquêté
- L'impact de la hausse des prix sur les ménages
- Les suggestions en vue d'atténuer voir éradiquer le phénomène.

#### **III-2 Le guide d'entretien**

Cette approche permet de cerner au mieux le comportement des acteurs. Ainsi, il a clarifié certaines questions floues de notre questionnaire. En effet le guide d'entretien donne la liberté aux enquêtés de faire l'étalage de leur point de vu sur certains points.

Dans le cadre de notre étude, les guides d'entretiens ont été adressés aux leaders religieux, d'opinion, aux chefs de famille et aux épouses. Ces guides ont été

adressés à toutes les personnes susceptibles de fournir des informations sur les objectifs de la recherche. Il s'articule autour des axes suivants :

- L'historique du quartier avocadier
- Le peuplement dudit quartier
- Son organisation sociopolitique.

#### IV- ECHANTILLONNAGE

Pour déterminer l'échantillon de notre étude, nous avons utilisé l'échantillon de quota, qui vise à dégager en miniature la population cible de l'étude par la prise en considération d'un groupe en fonction d'un certain nombre de caractéristiques liées aux objectifs de l'enquête. Avec la population totale du quartier d'Avocadier qui compte 18475 ménages selon le recensement général de la population et de l'habitat 2014 (RGPH 2014). Dans une incapacité d'enquêter cette population cible entièrement, nous avons trouvé juste selon Grawitz d'interroger 1% de celle-ci. Etant ainsi, il en ressort par une règle de croix, les résultats suivants :

Soit X, la population mère et Xn, la population à enquêter

On a :  $X \text{-----} 100\%$

$X_n \text{-----} 1\%$

Equivaut à  $X_n \cdot 100 = X \cdot 1$

Cela donne  $100X_n = X$

$X_n = X / 100$

Alors la population à enquêter est  $18475 : 100 = 184,75$  ménages. Notre étude portera sur **185 ménages**.

## **V- EXPLOITATION DES DONNEES DE L'ENQUETE**

L'exploitation donne l'avantage aux chercheurs d'inventorier, d'hierarchiser et de catégoriser les données de l'enquête.

Malgré les moyens ultras modernes de dépouillement avec des logiciels adéquats, nous optons toujours pour le dépouillement manuel. En effets, nous voulons maitriser les outils liés à l'exploitation des données d'une part et d'autre part, le dépouillement manuel permet de revenir plusieurs fois sur les mêmes variables en cas de nécessité.

## **VI- LA METHODE D'ANALYSE**

La méthode dialectique se prête mieux à l'analyse de nos données recueillies.

La méthode dialectique

Tout travail scientifique doit répondre à des normes méthodologiques pouvant permettre au chercheur d'atteindre l'objectif de sa recherche. Pour tout travail, le concept méthodologie comprend à la fois la méthode, l'approche et les techniques ; L'approche peut être considérée comme une tendance au point de vue. Et lorsqu'elle est prise en compte comme point de vue, l'approche devient en d'autres termes une démarche et se confond à la méthode.

Tandis que la méthode est à son tour considérée comme une démarche et la technique comme un instrument, aucun moyen permettant de réaliser concrètement ladite démarche. C'est dans cette acception que nous faisons appel pour traiter notre sujet, à la méthode dialectique qui renferme en elle-même la dimension historique et systémique.

Cette méthode nous permet d'étudier et d'expliquer les mécanismes fondamentaux de l'impact de la hausse des prix des produits alimentaires de première nécessité sur la vie des ménagers d'Abobo-Avocatier.

Grâce à elle nous sommes arrivés à comprendre et à saisir les mobiles profonds liés à la cherté des produits alimentaires, suite à ces lois de contradiction qui apparaissent par le fait que malgré qu'Abobo fasse partie des communes les plus fournies en cultures vivrières sur ses marchés, selon l'étude du Prix et Commerce de l'INS. Mais les problèmes alimentaires de la majorité des ménages de cette commune semblent ne pas être résolus.

Parmi la panoplie des techniques utilisées en sciences sociales, nous avons choisi pour le besoin de notre travail, la technique documentaire. Car la réalisation de ce travail a été rendu possible grâce à la lecture des ouvrages et d'autres documents ayant un rapport avec l'objet de notre étude.

Nous avons recours également à l'interview libre, elle nous a permis d'avoir un entretien avec certains commerçants et ménages d'Avocatier.

## **VII- LES DIFFICULTES DE L'ENQUETE**

Notre enquête a été émaillée de plusieurs difficultés dont il nous paraît utile de mentionner celles qui sont majeurs.

\_La première difficulté que nous avons, résulte de la méfiance de nos enquêtés de se soumettre à notre investigation pour des raisons sociopolitiques.

\_La seconde de l'indisponibilité de certains de nos enquêtés. En effet, beaucoup sont ceux qui évoluent dans l'informel dans la même commune d'Abobo ou dans d'autres communes du District d'Abidjan.

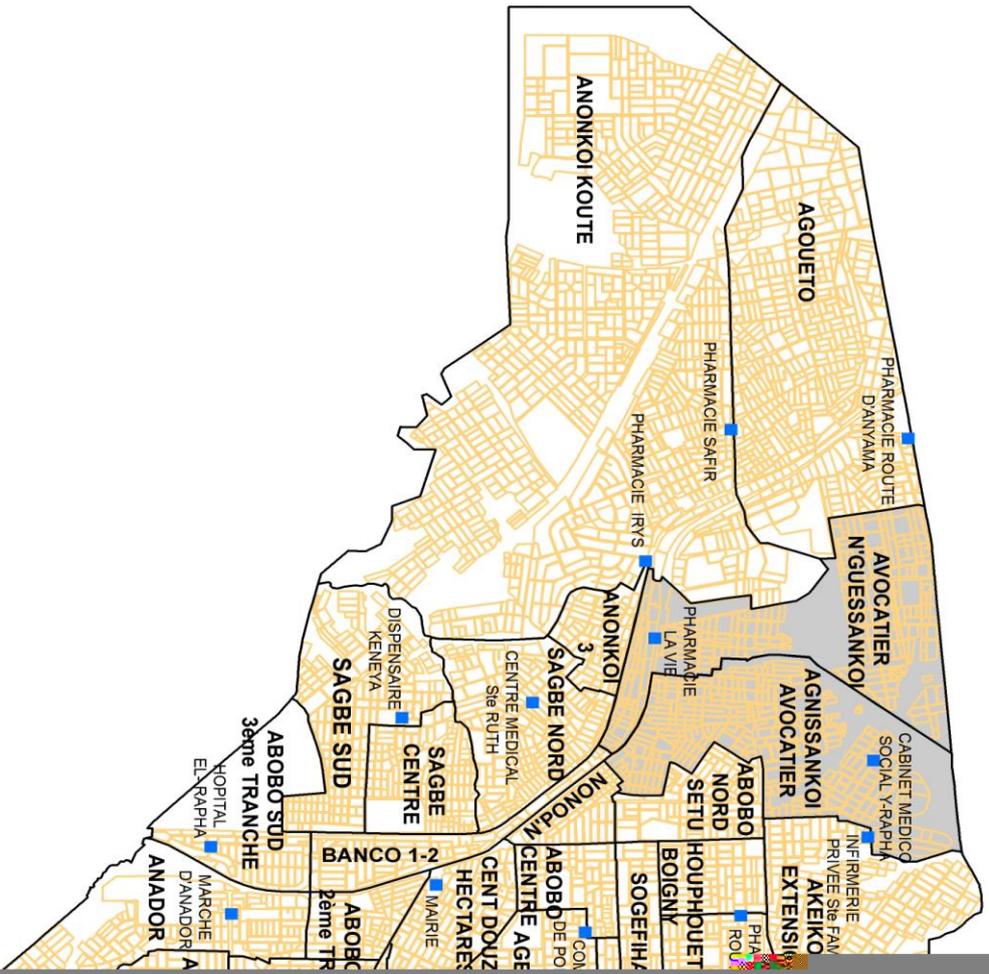
Face à cette situation, nous avons aménagé nos horaires en vue de cette frange de la population cible qui est dans l'informel. Ainsi, nous avons malgré ces difficultés collectées nos données de l'enquête.

IL y a même eu d'autres cas plus compliqués pour lesquels, nous avons fait appel à certaines personnes ressources comme les leaders religieux afin que ceux-ci expliquent au mieux le bien fondé de notre action.

**DEUXIEME PARTIE :**  
**PRESENTATION DU QUARTIER**  
**AVOCATIER**  
**DANS LA COMMUNE D'ABOBO**



DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN  
**COMMUNE D'ABOBO**



SOURCE: RGPH 2014



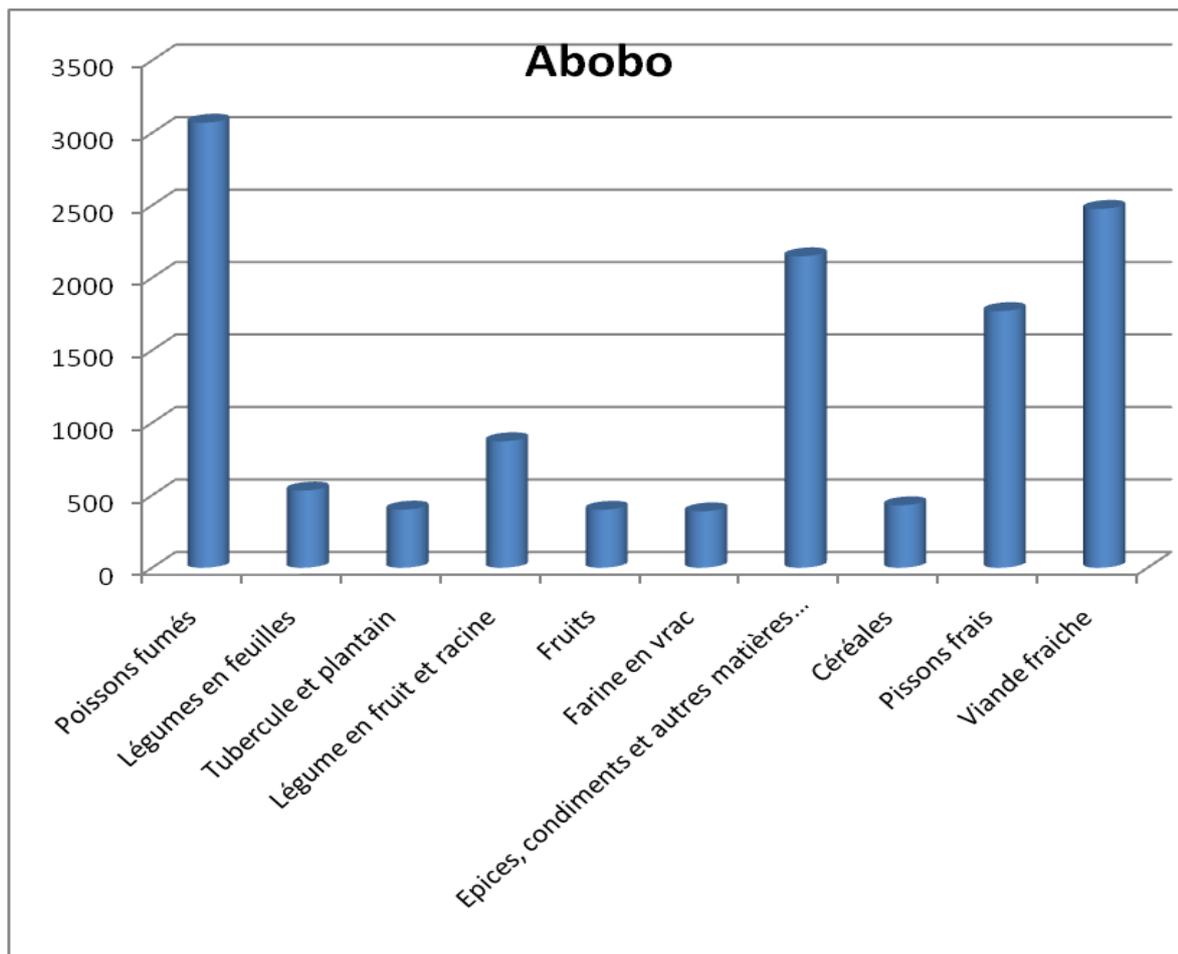
## CHAPITRE 1 : PRESENTATION DE LA LOCALITE DUQUARTIER AVOCATIER

Avant tout, faisons une présentation de deux(2) tableaux récapitulatifs ; le premier montre la position d'accessibilité en termes de coût des produits alimentaires de la commune d'Abobo, à travers les prix moyens des produits de ses marchés. Le deuxième est relatif à un certain nombre d'informations du quartier Avocatier.

**Tableau 1 ; relatif aux prix moyen (en franc CFA) par variété de la ville d'Abidjan**

	Abobo	Adjamé	Attécoubé	Cocody	Koumassi	Marcory	Port-bouet	Trechville	Yopougon
Poissons fumés	3071	3067	3060	3825	3014	3503	3120	5567	3065
Légumes en feuilles	533	630	543	694	611	646	595	1036	547
Tubercule et plantain	401	415	393	453	443	547	430	592	422
Légume en fruit et racine	873	906	864	970	994	1129	951	1131	985
Fruits	400	430	397	583	412	430	467	461	457
Farines-en vrac	389	426	399	502	392	343	364	667	396
Epices, condiments et autres matières grasses	2149	2424	2319	2294	2191	2487	2026	3053	2165
Céréales	431	401	408	453	389	407	398	527	399
Pissons frais	1771	1911	1800	2085	1869	2083	1855	2464	1812
Viande fraîche	2476	2300	2350	2525	2569	2464	2398	2950	2456

*Source INS année 2017*



*Source INS, année 2017*

### **Au niveau du poisson frais**

Au niveau du poisson frais, les communes comme Abobo, Attecoube, Koumassi, Portbouet et Yopougon ont sensiblement les même prix par rapport aux autres communes. La commune de l'ancien colonisateur est en tête avec une moyenne de 2464 frs.

### **Au niveau des légumes en fruits et racines**

Dans la variété des légumes, les prix moyens sont élevés à Marcory(1129) et à Treichville(1131). Cocody(970), Koumassi(994), Portbouet(951) et Yopougon(985) viennent en seconde position. Adjamé(906), Abobo(873) et Attécoubé(864) sont les moins élevé

### **Au niveau des épices, condiments et autres matières grasses**

Pour cette variété de produits, Treichville détient le prix moyen le plus élevé(3053) tandis que toutes les autres communes affichent un prix moyen compris entre 2000 à 2500

### **Au niveau des fruits**

Dans la variété des fruits, la commune de Cocody vient en tête avec un prix moyen de 583. Les autres communes, à leur tour présentent une moyenne comprise entre 397 à 467

### **Au niveau des tubercules et plantain**

La variété des tubercules et plantain regorge en son sein des produits qui sont en grande partie des produits purement saisonniers. Ils sont souvent absents quand ils ne sont pas dans leur saison. A ce niveau, les communes de Treichville et Marcory sont en tête avec des prix moyens respectifs de 592 et de 547. Les autres communes affichent à peu près les mêmes prix moyens, ils sont compris de 393 à 453.

A partir de cette analyse comparative des prix moyens des marchés des communes d'Abidjan, Abobo, notre champ de recherche, fait partie des communes où l'on trouve des produits alimentaires à moindre coût. Autrement dit, cette analyse comparative vient évidemment confirmer la signification historique d'ABOBO qui est la terre de l'abondance.

**Tableau 2, relatif à la répartition de la population d'Avocatier**

<b>Quartier</b>	<b>Sous-quartiers</b>	<b>Populations</b>	<b>Ménages</b>	<b>Superficies en km2</b>	<b>Densité Hbts/km2</b>
<b>Avocatier</b>	<b>Agnissankoi</b>	55727	11457	3,15	17691
	<b>Nguessankoi</b>	34131	7018	1,19	28682
	<b>TOTAL</b>	<b>89858</b>	<b>18475</b>	<b>4,34</b>	<b>46373</b>

*Source INS 2014*

## **I- DESCRIPTION PHYSIQUE**

### **I-1 Localisation du site**

Le quartier-avocatier, est situé au centre de la commune d'ABOBO. Elle est limitée au sud par la gendarmerie, au nord par le quartier PK18 à l'ouest par la voie ferrée (rails) et à l'est par les quartiers ; SOS, Habitat, Colatier et Akeikoi. Au sein de ce quartiers, il y a deux principaux sous-quartiers que sont ; Agnissankoi et N'guessankoi. Avec la croissance de la population, de petits découpages ont été crée tels que quartier gendarmerie, Palmeraie, Ayeby, Avocatier château, Tanonkoi, Allechikoi et BC Vietnam.

### **I-2 Milieux naturels**

#### **I-2-1 Le relief**

Abobo-avocatier s'étant sur une superficie de **4,34 km2** avec une densité de **46373 hbts/km2**. Il se situe sur un relief de plateau légèrement accidenté et présente de petites pentes avec des vallées non drainées, dont la profondeur varie de 10 à plus de 50 mètres. Elles se situent précisément au nord-est du quartier.

## **I-2-2 Végétation et hydrographie**

En ce qui concerne l'hydrographie, notre zone d'étude présente une totale absence de cours d'eau.

Au niveau végétation, notons qu'il n'y a plus de forêt aux jours d'aujourd'hui du fait d'une urbanisation galopante. Dans l'environnement immédiat du quartier-avocatier, la végétation est composée de quelques arbres tels que ; manguiers, cocotiers, bananiers, acacias et toutes autres herbes dans l'espaces non mis en valeur et généralement interrompus par les occupations humaines.

## **I-2-3 Climat et température**

Abobo bénéficie d'un climat tropical et enregistre selon son diagramme climatique, une différence de 440 mm entre le mois le plus sec et le mois le humide. Chaque année, les précipitations à Abobo sont en moyenne de 1744 mm. Quant à la température, Abobo affiche une moyenne annuelle de 25,8°C et varie de 3,7°C au court de l'année. Le mois d'août est le plus froid de l'année.

## **I-3 Bâti et espaces publics**

### **I-3-1 Bâti**

La surface bâtie s'apprécie à deux niveaux ; l'habitat et les infrastructures bâties

#### **a- Habitat**

La question de logement en général, devient de jour en jour une problématique à Abidjan. En particulier Abobo avocatier, suite à un exode rural massif dont les constructions tiennent compte de l'environnement. La particularité d'Abobo est que la croissance de ses quartiers se fait par condensation du bâti et de la population. La particularité d'Avocatier est celle

dont la majorité des ménages vivent dans des cours communes. Les types de logements rencontrés sont ; l'habitat évolutif (cours communes), l'habitat de moyen standing à vocation collective(Appartements), logement en bande et surtout l'habitat spontané construit sans normes urbanistiques

### **I-3-2 Les infrastructures bâties(Equipements)**

#### **a-Equipement de sécurité**

Abobo avocatier dispose aujourd'hui d'un seul commissariat pour la sécurité des personnes et des biens. C'est le 32ieme arrondissement de la ville d'Abidjan. IL est situé au cœur du marché de nuit, au centre du quartier. Ce commissariat est très insuffisant pour la sécurisation des populations de ce quartier.

#### **b-Equipement de santé**

Abobo avocatier compte deux centres de santé à base communautaire. Le centre de santé Henriette Konan Bédié, situé à Agnissankoi et l'hôpital des Sœurs situé au quartier BC, qui ne disposent de tous les services médicaux utiles pour l'ensemble de la population.



*Centre de santé d'Agnissankoi. Notre enquête Octobre 2018*

#### **c- Equipements éducatifs**

Concernant l'éducation, nous observons à un taux très élevé d'abandon des études secondaires dans toute la commune d'Abobo (mairie d'Abobo 2014).

On dénombre au sein du quartier d'Avocatier, cinq (5) établissements publics ; quatre(4) établissements pour le primaire et un(1) établissement pour le secondaire. Ces établissements sont majoritairement construits par les opérations BAD, comme c'est le cas dans plusieurs quartiers d'ABOBO et sont repartis de la façon suivante ; EPP BAD Yathey N'guessan situé à N'guessankoi en face du dépôt neuf, EPP BAD Agnissankoi 2, situé au centre du quartier non loin du marché de nuit. Les deux autres établissements tels qu'EPP BAD Agnissankoi3 et EPP Gendarmerie qui sont situés respectivement à Agnissankoi3 et au BC quartier Tanonkoi non loin de la gare de BC. Pour le secondaire, un seul établissement ; le Lycée municipal d'Abobo. Il n'existe pas d'autres établissements publics en dehors de ceux que nous avons cités, cependant, il existe de nombreuses écoles privées dans le quartier. Même si parfois l'enseignement n'y est de qualité, mais force de reconnaître un mérite à deux parmi ces écoles que sont : Saint foi et Saint Ruth.

Par ailleurs, il existe d'autres équipements à Avocatier.

#### **d- Equipements socioculturels et socio-économiques**

A Abobo Avocatier, de nombreuses activités du secteur informel sont constituées par la vente à l'étalage dans des marchés, dans les rues et même dans presque toutes les cours. L'absence de zones aménagées pour les activités commerciales a favorisé la multiplication des marchés dans le quartier. Quatre (4) marchés ont été ciblés à Avocatier pour notre travail.

Le quartier Avocatier comprend des églises, et des mosquées

Ce quartier étant non aménagé, il ne dispose d'aucun équipement socioculturel tel que les terrains de jeux pour permettre aux jeunes de se divertir.

##### **➤ Les quatre marchés d'Avocatier identifiés**

Le quartier d'Avocatier compte quatre (4) marchés du vivrier ; un principal marché en face de l'hôpital Henriette Konan Bédié au château, marché

d'Agnissankoi. Secondé par trois (3) autres petits marchés ; Le marché de dépôt, situé derrière le dépôt neuf (9) de Sotra, le marché BC, situé au BC Vietnam et le marché de Penouel qui est, à son tour situé derrière le Lycée Municipal d'Abobo

### Marché d'Agnissankoi



*Marché d'Agnissankoi, notre enquête 31 mai 2018*

Le marché d'Agnissankoi, serait un terrain de foot de ball du village Agnissankoi . Des commerçants, de tout bord venaient exposer des marchandises sous des petits hangards à partir de l'année 1987.

L'entreprise International Groupe de Service (IGS) obtient le contrat de moderniser ce marché en 2002. Selon ce contrat, les étals coûteraient entre 125 000 et 200 000f Cfa. A cela s'ajoute le droit d'inscripton qui s'eleve à 10 000franc. Une attestation provision est délivrée aux acquéreurs. Une foi la totalité du montant payée, l'acquereur entre en possession de son étal. Mais les commerçants étaient surpris de voir qu'apres avoir payé, le promoteur, Monsieur Kouassi Koffi Felix (KKF), Directeur Général de l'IGS ne tiendra pas

rigueur à ses engagements. Une fois entrés en possession des étals, les commerçants se voient présenter d'autres facteurs qu'ils sont tenus de payer aux risques d'être expulsés du marché sous menace des loubards. Après la crise postélectorale de 2010, L'Union des Commerçants des Etats de l'Afrique de l'Ouest(UCEAO), un syndicat basé à Abobo s'est saisie du dossier pour adressé un courrier à la mairie pour denoncer les pratiques de M.KKF. Aujourd'hui ,suite à l'action de ce syndicat, la gestion de ce marché est aux mains de la mairie et se porte en bonne sécurité.

#### ❖ Marché de BC VIETNAM



*Marché de BC, notre enquête, le 25 mai 2018*

Le marché de BC Vietnam est créé en début de l'année 2010, mais les commerçants ont commencé à l'animer après la crise c'est-à-dire qu'à partir de 2011. Monsieur Kolo, un policier, dont un des carrefours de ce quartier porte le nom, assurait la sécurité des premiers commerçants qui se sont installés. Aujourd'hui, malgré qu'ils sentent que les tables de leur marché ne soient pas fréquentées comme ils le souhaitent, mais ses commerçants témoignent que la sécurité s'y trouve.

## ❖ Marché de dépôt 9



*Marché de dépôt 9, notre enquête, le 20 mai 2018*

L'histoire du marché du dépôt 9 est la conséquence des pratiques du promoteur de la modernisation du marché d'Agnissankoi, M. Kouassi Koffi Félix. Des commerçants, escroqués sur ce marché principal d'Agnissankoi et donc fuyant les menaces des loubards de ce promoteur, venaient exposer leurs marchandises sur le long de cette rue qui se trouve tout juste derrière le dépôt des bus sotra. Et comme l'habitude crée le plus souvent des lois, Cette rue s'est véritablement transformée en marché à partir 2005. Ces marchands installés en bordure de cette rue sous des parasols, n'ont plus cherché et ne cherchent même plus à retourner au marché d'Agnissankoi pour exposer leurs marchandises.

## ❖ Marché de Penouel



*Marché Penouel, notre enquête, le 15 mai 2018*

Le marché Penouel d'Avocatier créé 2000 par des groupes de femmes qui exposaient pêle-mêle des produits vivriers, elles vont être vite freinées par la crise depuis 2002 pour cause d'insécurité. Ce n'est qu'en 2013, que ce marché a été rouvert. A la faveur de la fête des mères, le dimanche 2 juin 2013 que les commerçants d'Avocatier ont procédé au lancement officiel de ce marché. Cela, en présence du président de l'Association pour la Protection des Consommateurs Actifs de la Côte d'Ivoire (APROCACI), Soumahoro Ben N'faly et des autorités politiques et administratives de la commune.

### **I-3-3 Espaces publics**

A Abobo, les espaces publics sont rares. Au quartier Avocatier, comme dans tous les sous-quartiers, on constate une absence d'espaces verts et de jardins publics.

## **II- LE RESEAU VIAIRE**

A ce titre, il sera question de faire une analyse voirie, du réseau d'assainissement, des branchements d'eau et d'électricité.

### **II-1 Voirie**

Dans le quartier d'Avocatier, l'autoroute Adjamé – Anyama traversant le quartier offre à Avocatier une image d'une ville développée. Quant aux rues, elles sont toutes étroites, parsemées d'eaux usées et d'ordures, non revêtues et construites sans caniveaux. On constate dans le quartier Avocatier, des rues en grande partie, soit inexistantes, soit impraticables surtout en saison de pluies ou en très mauvais état. La dégradation avancée de ces rues cause l'inaccessibilité dans certains sous-quartiers. Celles qui sont bitumées sont au total deux, la première relie Abobo gare à l'échangeur de la nouvelle gare de PK18. Elle passe précisément entre la grande voie et la voie ferrée. La seconde rue fait un arc, elle part du carrefour après la base CIE, contourne le marché d'Agnissankoi et ressort à la petite gare des cars de transport (gbakas) du quartier BC, mais aussi dégradée. Hormis ces deux voies, toutes les autres rues ne sont pas bitumées et sont mal-entretenuées avec des crevasses et des rigoles.

En plus des problèmes des voiries, l'assainissement dans le quartier constitue un problème majeur.

### **II-2 Réseau d'assainissement**

Le ramassage des ordures ménagères et évacuation des eaux usées constituent de graves problèmes à Avocatier.

#### **II-2-1 Ordures ménagères**

Les ordures ménagères sont enlevées de façon irrégulière. La population même est obligée de procéder à la gestion des ordures ménagères. Des enfants passent dans des ménages moyennant des sommes dérisoires pour le ramassage

des ordures qu'ils reversent dans dépôt sauvages, dans des ravins et même dans la rue. Voir l'image suivante ;



*L'image d'une rue à Avocatier qui sert de dépôt sauvage Octobre 2018*

### **II-2-2 Les eaux usées**

Concernant l'évacuation des eaux usées à Avocatier, l'on observe une absence totale d'un système d'assainissement collectif. Le réseau d'égout constitue un problème pour la gestion des eaux usées. Dans ce quartier, les rues constituent les principaux endroits d'accueil de ces eaux usées, certains travaux des ménages tels que lessives, la vaisselle et laver enfants s'effectuent dans la rue et créent des rigoles et des crevasses.

Dans tout le quartier d'Avocatier des eaux sales stagnent devant des ménages, dans la rue, la grande majorité des constructions prévoient des tuyaux d'évacuation d'eaux usées dans la rue. L'image suivante en illustre ;



*Photo d'un Tuyau d'évacuation des eaux usées sur la rue 2018*

### **II-3 L'eau potable**

Le quartier demeure dans un état d'inaccessibilité en eau potable. Au quartier BC, Agnissankoi....., plus de 75% des ménages font recours aux revendeurs d'eau. Ces derniers ont des compteurs d'eau qui proviennent de la société de distribution d'eau en Côte d'Ivoire(SODECI). Le Réseau de revente illégale de l'eau est très efficace et gère une grande partie des ménages du quartier en eau potable.

### **II-4 L'électricité**

A l'instar de la combe d'Abobo, le quartier Avocatier est alimenté par la compagnie ivoirienne d'électricité(CIE), mais il est important de souligner malheureusement que la grande majorité du quartier d'Avocatier n'est pas éclairé surtout les rues.

Bien que bénéficiant d'un réseau d'électricité, Avocatier fait régulièrement l'objet des coupures.

Avec la promotion =un ménage un compteur= initiée par le gouvernement depuis l'année dernière (2015), tout le quartier a résolu son problème des branchements anarchiques des files électriques qui constituaient un réel danger pour la population.

## **CHAPITRE 2 ; PRESENTATION DU MILIEU HUMAIN**

### **I-HISTORIQUE ET PEUPLEMENT DU QUARTIER**

Avocatier est un quartier de la commune d'Abobo. Cette commune, autrefois habitée par des petits villages Ebrié, deviendra par la suite une véritable commune en plein exercice à partir de 1985 et est dirigée par Adama Toungara depuis 2001. Le quartier Avocatier, qui constitue le champ de notre investigation, a eu une histoire très mouvementée. Elle est celle d'un terroir villageois qui, par la volonté de ses occupants, devint banlieue.

En 1910 ; fondation de N'Guessankoi, campement Attié sur le terroir d'un village Ebrié (Anonkoua-kouté). En 1948 ; plusieurs familles Attié quittent N'Guessankoi et fondent leur propre campement pour fonder le début d'Agnissankoi. Ce sont ces deux campements séparés d'une distance de 600 mètres dont leurs plantations se mêlent à celles des Ebrié qui, par la suite deviendront le futur Avocatier.

Des frictions entre les communautés Attié et Ebrié en 1942, à propos des limites de leurs plantations ont permis au roi des Attié d'établir un accord de partage des terres moyennant une somme compensatoire fort élevée pour l'époque ; cent milles franc(100 000frs CFA). Ce règlement annonce une appropriation ethnique et individualisée du sol. Cela fige les limites des propriétés familiales, introduit la monétarisation des transactions foncières.

En 1964 ; plusieurs personnes des familles N'Guessankoi, enfermées entre la route, la voie ferrée et les plantations des Ebrié, émigrent dans leurs plantations et créent un lotissement sur trame orthogonale exécuté par un géomètre. Dans ces plantations, les arbres produisant le fruit avocat, c'est-à-dire les avocatiers étaient en grand nombre. C'est pourquoi le quartier porte le nom Avocatier.

La première intervention concrète de l'Etat était la construction et l'achèvement du château d'eau de 1977 à 1978. En fin d'année 78, le quartier se peuple et prend vie avec la création de plusieurs boutiques, tabliers etc.....aux différents carrefours. Les chantiers de constructions s'activent sans aucune visite des représentants de société d'étude des travaux d'urbanisation(SETU). Les problèmes des populations commencent après l'arrivée de la SETU et le projet de l'autoroute en plaçant des panneaux pour freiner les constructions. Le quartier s'est engagé dans un rapport de force avec l'Etat, selon lequel il fallait construire le plutôt possible menant ainsi l'Etat devant le fait accompli. Parier sur une légalisation à l'arraché. La moitié de l'année 79 a été émaillée de négociations entre Etat et occupants pour fixer un nouveau prix aux lots (20\*20) à 500 000 frs. Plus tard en début de l'année 1980, ces lots passent 1000 000 frs, avec à l'accord du sous-préfet de Bingerville dont Abobo dépendait à cette époque là.

Le 11 février 1978, un bulldozer passe à l'action et plusieurs personnes retrouvent leurs biens et logements détruits. Devant cette rapidité des destructions, des plaintes, auprès de la présence de la république et du ministère de la construction n'ont pu rien donner de concret jusqu'à ce qu'on voit ce résultat.

Avec la construction de la gare de train à Abobo, la population du quartier augmente très vite dans la mesure où cette construction nécessite beaucoup de main d'œuvre. Les premiers allogènes étaient les populations des autres régions de la cote d'Ivoire notamment ceux du nord. Par vague successives, ceux des pays limitrophes ont rejoint les premiers en vue de travailler dans la gare de train qui est devenu le principal pôle d'attraction de la commune. Même aujourd'hui encore, cette partie porte encore le nom "d'Abobo gare" en souvenir de son prestige d'autrefois.

L'étude de la présentation du quartier Avocatier a permis de révéler plusieurs insuffisances au niveau des éléments qui constituent la forme urbaine. Ce quartier a les mêmes caractéristiques que tout autre quartier ne fonctionnant pas sur un système de planification fiable.

Analysons à présent le milieu humain de ce quartier

**TROISIEME PARTIE :**

**LES IMPLICATIONS SOCIOLOGIQUES DE LA  
HAUSSE DES PRIX DES PRODUITS  
ALIMENTAIRES DE PREMIERE NECESSITE  
DANS LES MENAGES EN MILIEU URBAIN A  
ABIBIDJAN**

## CHAPITRE1: CARACTERISTIQUES SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE DES MENAGES ET PRODUITS DES MARCHES DU QUARTIER.

### A- LES CARACTERISTIQUES SOCIO-ANTHROLOGIQUES DES MENAGES

L'analyse des caractéristiques socio-anthropologiques des 185 ménages interrogés à Avocatier porte sur l'effectif, sur le logement, sur le niveau d'instruction, sur la situation matrimoniale et la situation professionnelle.

#### I- L'EFFECTIF

Le tableau ci-dessous présente les effectifs des différents ménages enquêtés. Ceux-ci par de un 1 à quinze 15 et plus.

**Tableau 3 ; Répartition des ménages selon l'effectif**

Groupes d'effectifs	Valeurs absolues	Valeurs relatives%
] 1]	3	1,62
]1-5]	18	9,73
]5-10]	53	28,65
]10-15]	94	50,81
]15 ;+∞]	17	9,19
<b>Total</b>	<b>185</b>	<b>100%</b>

*Source : Notre enquête 2018*

Les effectifs des membres des ménages enquêtés varient de 1 à 15 et plus. Ils comprennent les effectifs suivants ;]1], ]1-5], ]5-10], ]10-15], ]15+∞]

La classe la plus représentative est celle de]10-15] avec 50,81%.

La faible présence des membres de la classe]1] est due à la forte densité de la population dans ce quartier connu comme un quartier dortoir. La représentation considérable des autres classes définit une population adulte et responsable, qui

dispose d'assez de force physique pour s'adonner à des activités pour subvenir à leurs propres besoins de vie

## II- LOGEMENT

Dans le tableau ci-dessous, nous avons les différents types de logement de nos enquêtés

**Tableau 4 ; Répartition des ménages selon les habitats**

Type d'Habitat	Valeurs absolues	Valeurs relatives%
Entée-couchée	8	4,32
Cour commune	131	70,81
Appartement	37	20
Villa clôturée	9	4,87
<b>Total</b>	<b>185</b>	<b>100%</b>

*Source ; Notre enquête 2018*

Ce tableau présente 4,32% des ménages logeant dans des entée-couchées, 70,81% des ménages dans des maisons communes, 20,% dans des appartements et 4,87% des ménages dans des villas clôturées.

La très forte proportion des ménages dans des cours communes est due au fait qu'en milieu urbain défavorisé, la plupart des constructions ne tiennent pas compte d'aucune notion de commodité. Et les ménages y sont attirés pour le coût des loyers accessibles à toutes les bourses.

## III- NIVEAU D'INSTRUCTION

Pour le niveau d'instruction, nous nous sommes intéressés aux chefs des ménages.

**Tableau 5; Répartition de niveau d’instruction des chefs de ménages**

Niveau d’instruction	Valeurs absolues	Valeurs relatives%
Analphabètes	15	8,10
Primaire	85	45,95
Secondaire	65	35,14
Supérieur	20	10,81
<b>Total</b>	<b>185</b>	<b>100%</b>

*Source ; Notre enquête 2018*

Nous rencontrons plus de personnes ayant pour niveau le primaire parmi nos enquêtés. Cela est dû au fait que depuis l’époque où Abobo est érigé en commune de plein exercice, Abobo-Avocatier joue jusqu’à présent le rôle de refuge pour des migrants considérés comme des personnes à faibles revenus pour lesquelles les conditions de vie n’ont pas été favorables.

Les 8,10% d’analphabètes constituent la proportion des chefs des ménages qui n’ont même pas eu la chance de mettre pied dans une salle de classe pour plusieurs raisons (pauvreté, divorces, mort des parents). Quant aux autres valeurs ; le secondaire et le supérieur sont en dessous de la moyenne pour des raisons de manque de soutien parental et des moyens financiers.

#### IV-SITUATION MATRIMONIALE

Dans ce tableau ci-dessous, nous avons l’état de nos enquêtés **Tableau 6 ;**

**Tableau 6, relatif à la situation matrimoniale des chefs des ménages.**

Chefs de ménages	Situation matrimoniale	Valeurs absolues	valeur totale	Valeurs relatives %
Vivant en couple	Mariés	65	143	<b>77,3</b>
	Concubinage	78		
Vivant seul	Divorces	13	42	<b>22,7</b>
	Célibataires	22		
	Veufs (ves)	7		
<b>TOTAUX</b>			<b>185</b>	<b>100</b>

*Source : notre enquête mai 2018*

Ce tableau présente 77,30% des ménages où les chefs vivent en couple, 22,70% des ménages, pour des cas de divorce, de perte de conjoint ou de conjointe et même de cas d'incapacité de gérer une vie à deux, vivent seuls. La proportion élevée des ménages vivant en couple traduit pour notre part une population active, accueillante qui a le sens du partage.

Vivre en couple offre plusieurs prérogatives pour organiser la vie familiale, car la société est basée sur la famille et la famille est à son tour fondée sur l'union de deux individus de sexes différents

## V- SITUATION PROFESSIONNELLE

Concernant la situation professionnelle des enquêtés, nous nous sommes toujours intéressés aux chefs des ménages. A ce niveau, on note que les ménages d'Abobo-Avocatier sont majoritairement dans le secteur privé. Ainsi, comme l'indique le tableau ci-dessous, observons les résultats suivants

**Tableau 7 ; relatif à la situation professionnelle**

Situation professionnelle	Valeurs absolues	Valeurs relatives %
Secteur public	53	28,65
Secteur privé	127	68,65
Sans emploi	5	2,70
<b>Total</b>	<b>185</b>	<b>100</b>

*Source : notre enquête 2018*

Nous avons 68,65% des ménages dont les chefs travaillent dans le secteur privé qui inclue le secteur informel. Ce résultat traduit que dans cette société, autrement dit le quartier d'Abobo Avocatier, le secteur privé constitue le champ principal d'activités des populations.

Les 28,65% qui représentent presque le tiers de la population démontre à quel point la population d'Avocatier manifeste le désir ardent pour son insertion professionnelle.

Les sans-emplois constituent les personnes invalides qui ont temporairement abandonné leurs activités parce qu'ils souffrent pour certains.

En définitive, les résultats de ce chapitre révèlent que parmi les 185 ménages enquêtés dont les effectifs varient de 1 à 15 et plus sont majoritairement logés dans des cours communes (70,49%), avec un taux réduit d'analphabètes, s'adonnent aux activités du secteur informel. S'agissant des situations matrimoniales, on note un faible intérêt aux mariages civils cela montre qu'ils restent rattachés à leurs activités.

## **B-LES PRODUITS ALIMENTAIRES**

Les produits alimentaires, appelés autrement les produits non durables, font partir des groupes de biens et services dont l'utilisation ou la destruction immédiate ou progressive pour la satisfaction d'un besoin constitue la consommation. Ces produits de consommation se répartissent en deux (2) grandes catégories ; Les produits non matériels et les produits matériels.

### **➤ LES PRODUITS NON MATERIELS**

Les produits non matériels regroupent l'ensemble des produits qui ne peuvent être stockés et qui sont consommés dans le même temps où ils sont produits(les services). Exemple ; Consommer une information, c'est aussi en quelque sorte la détruire pour l'intégrer à son propre capital culturel.

### **➤ LES PRODUITS MATERIELS**

Les produits matériels, quant à eux sont un groupe de produits physiques, palpables, stockables et consommés après avoir été produits. Cette catégorie de produits renferme en son sein trois(3) sous-ensembles ;

- \_ Sous-ensemble de produits durables
- \_ Sous-ensemble de produits semi-durables
- \_ Sous-ensemble de produits non durables

Ce dernier sous-ensemble de produits, dits non durables, ensemble de produits, qui constitue le principal intérêt de notre travail regorge aussi en son sein des produits hétérogènes et des produits homogènes.

## **I\_ PRODUITS HETEROGENES**

Sont appelés produits hétérogènes, tous les produits alimentaires qui ont des traits qui peuvent être assez dissemblables. Ces produits se distinguent des uns et des autres par un certain nombre de précisions (marques, provenances, contenances...) et se rencontrent le plus souvent dans les points de ventes spécifiques

## **II\_ PRODUITS HOMOGENES**

Les produits homogènes constituent un ensemble des produits dans lequel les produits sont proches les uns des autres. Un produit de cet ensemble peut aisément se substituer à un autre de ce même ensemble. Exemple ; le riz en vrac vendu au kilogramme. Les produits homogènes peuvent être classés en de différents groupes, et leur disponibilité sur les marchés d'Avocatier est soumise à un certain nombre de conditions.

### **II-1 Classification des produits homogènes**

Les produits homogènes sont classés dans trois (3) différents niveaux (N) que sont ; N1, N2 et N3

#### **II-1-1 Produits homogènes N1**

Les produits du niveau 1 sont vendus sur les marchés en unités standards ; kg, litre, etc.....

On a ; Riz local, riz importé populaire, riz brisé, mil, maïs fonio, viande de bœuf avec ou sans os, triple de bœuf, huile de palme, arachide décortiquée haricot sec, pomme de terre, miel etc.....

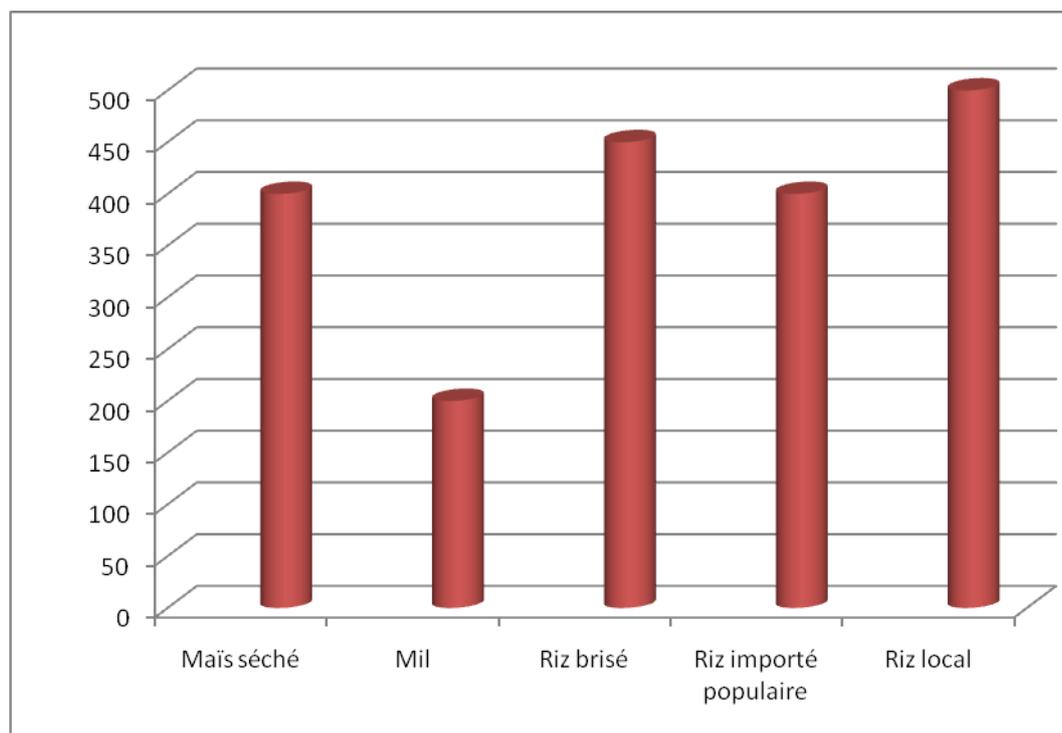
Dans le cadre de notre étude, nous avons reparti ce niveau 1 des produits, en deux grands groupes ; Le groupe de céréales et le groupe de la viande.

## a-Les céréales

**Tableau 8, relatif aux prix moyen des céréales**

Céréales au kilogramme										
	AGNISSANKOI		DEPOT 9		PENOUEL		BC VIETNAM		Prix moyen en franc CFA	
	Prix en franc CFA	Poids (kilo)								
Maïs séché	400	1	400	1	400	1	400	1	400	
mil	400	1	400	1	0	1	0	1	200	
Riz brisé	450	1	450	1	450	1	450	1	450	
Riz importé populaire	400	1	400	1	400	1	400	1	400	
Riz local	500	1	500	1	500	1	500	1	500	

*Source ; notre enquête, octobre 2018*



*Source ; notre enquête, octobre 2018*

Relativement aux prix moyens des céréales, remarquons de prime abord que le prix moyen au niveau du mil, affiche 200frs. Cela est dû au fait que ce produit ne se vend que dans deux(02) marchés (Agnissankoi et Dépôt 9), les autres affichent zéro(0) comme valeur. Ensuite, les riz (brisé et importé populaire)

affichent respectivement 450frs et 400frs. Enfin 500frs pour le riz local dans le mois d'octobre considéré comme favorable à ce produit.

Selon nos enquêtes, les céréales restent la variété de produits la plus consommée. Malgré que le riz local se fasse rare et son prix soit soumis à une variation relative à des saisons, car son prix va jusqu'à 650frs vers les mois tels que janvier, février, avril.....période de l'année où le produit manque sur les marchés disent-ils. Le riz brisé deux fois et le riz importé populaire, appelé « dénicachia » ce qui signifie en langue malinké riz favorable aux ménages surpeuplés constituent les produits de la variété consommés plus dans le quartier.

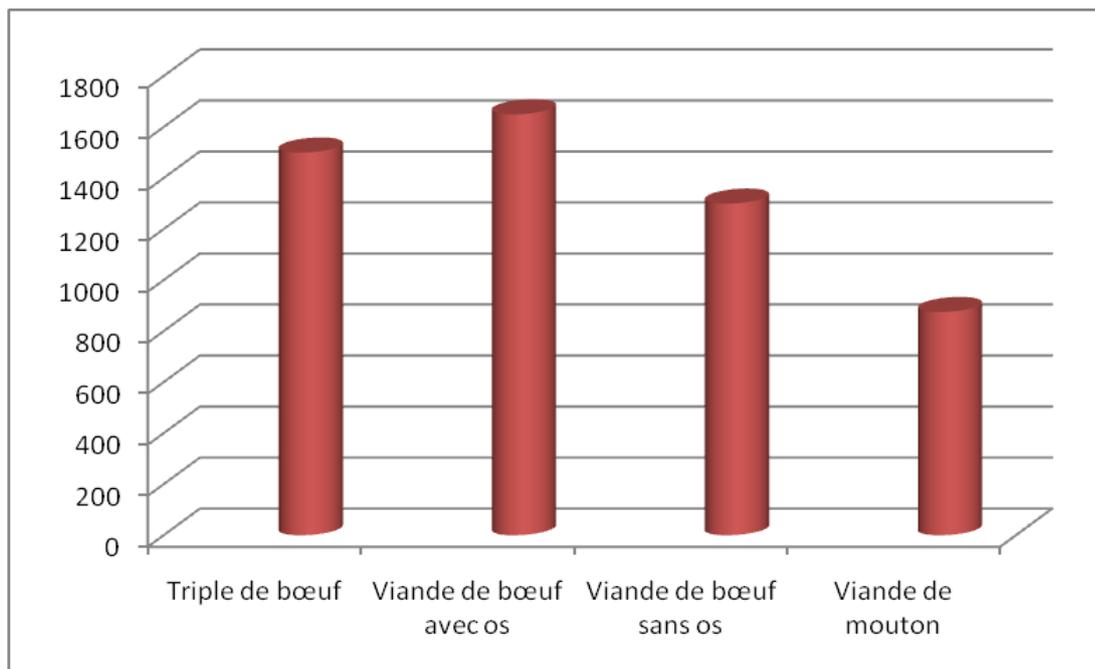
En plus de la variété des céréales, il existe la variété de la viande fraîche pour les produits homogènes N1 qui mérite d'être analysé

### **b-Viandes fraîches**

**Tableau 9 relatif aux prix moyens de la viande fraiche**

<b>Viande fraiche au kilogramme</b>										
		AGNISSANKOI		DEPOT 9		PENOUEL		BC VIETNAM		<b>Prix moyen en franc CFA</b>
		Prix franc (CFA)	Poids (kilo)	Prix Franc (CFA)	Poids (kilo)	Prix Franc (CFA)	Poids (kilo)	Prix Franc CFA)	Poids (kilo)	
Triple de bœuf		2000	1	2000	1	0	1	2000	1	1500
viande de bœuf avec os		2200	1	2200	1	0	1	2200	1	1650
Viande de bœuf sans os		2600	1	2600	1	0	1	0	1	1300
Viande de mouton		3500	1	0	1	0	1	0	1	875

*Source ; notre enquête, octobre 2018*



*Source ; notre enquête, octobre 2018*

Les prix moyens affichés dans ce tableau montrent une inconstance de la présence de la viande fraîche sur les marchés du quartier. Le marché d’Agnissankoi, considéré comme marché central du quartier en vende régulièrement. Tandis que les trois(03) autres marchés l’exposent seulement qu’aux jours d’évènements. Alors nous avons mentionné zéro(0) dans les cases concernées pour obtenir ces prix moyens affichés parce qu’au moment de notre enquête ces produits étaient absents.

Disons que la majorité des ménages de ce quartier considèrent le fait d’injecter 2000frs pour obtenir un kilogramme de viande, un gaspillage de fonds. Les côtelettes de porc fumées, dépourvues de toute chair sont exposées dans tous les marchés du quartier avec un prix très accessible compris entre 200 et 500frs.

## II-1-2 Produits homogènes N2

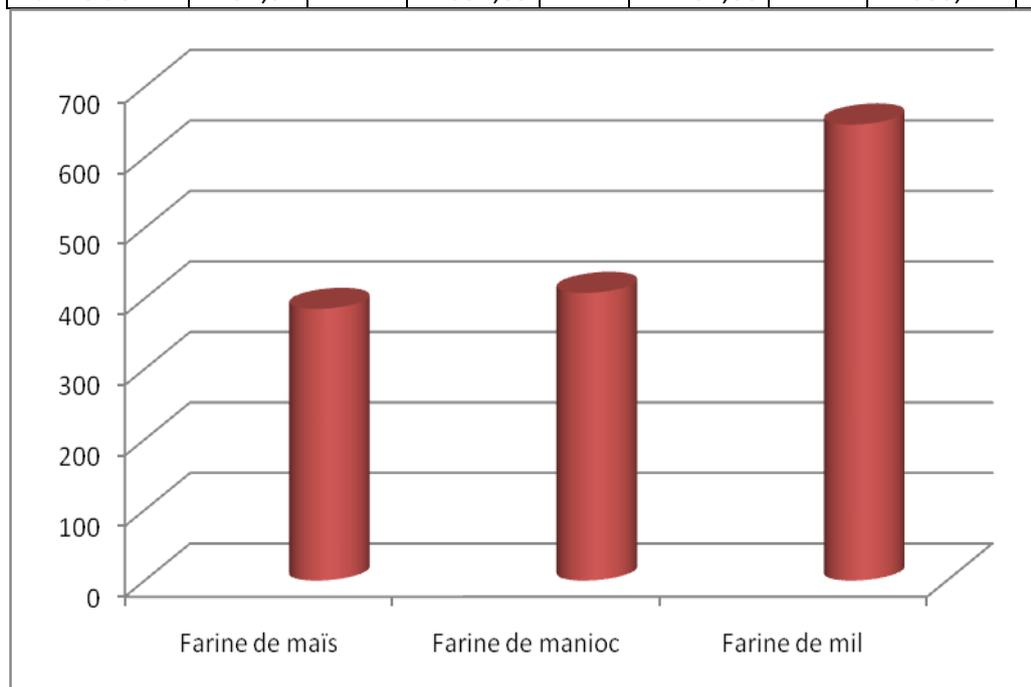
Les produits de cette classe sont vendus sur les marchés en unités non standards mais identiques par exemple la mesure dans la boîte de tomate.

On a ; L'arachide non décortiquée, la farine de mil, de maïs, de manioc, le citron, le sel....

### a- Les farines

**Tableau 10, relatif aux prix moyens des farines**

Farine vendu en vrac										
	AGNISSANKOI		DEPOT 9		PENOUEL		BC VIETNAM		Prix moyen en Franc CFA	
	Prix en Franc (CFA)	Poids (kilo)								
Farine de maïs	364,96	1	378,79	1	413,223	1	384,615	1	385,4	
Farine de manioc	381,68	1	413,22	1	427,35	1	409,836	1	408,02	
Farine de mil	497,51	1	657,89	1	751,88	1	680,272	1	646,89	



*Source ; notre enquête, octobre 2018*

Les prix moyens affichés des farines part de 400 à 650frs le kilogramme dans notre champs d'étude. Avec ces prix moyens au kilogramme très abordable à toutes les bourses, les ménages s'adonnent à leur consommation. Selon nos

enquêtes, les farines sont consommées presque au même degré que le riz importé populaire (dénicachia).

### II-1-3 Produits homogènes N3

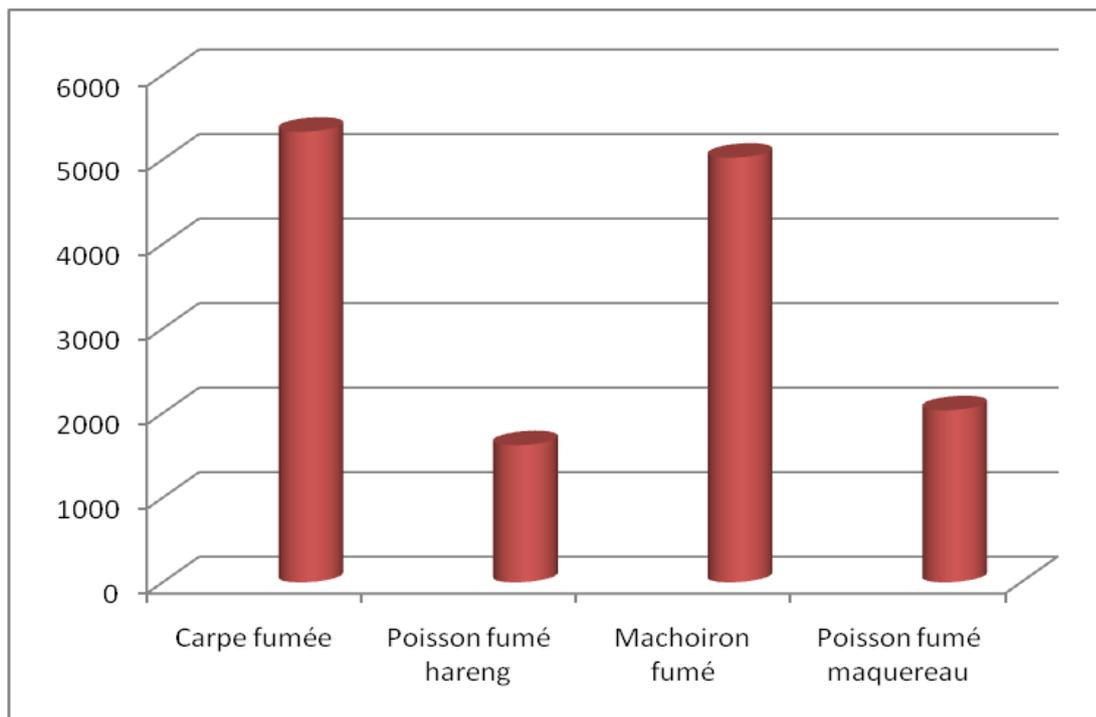
Pour ce cas, les produits sont vendus au tas ou en unité.

On a ; Les poissons frais ou fumés, la viande fraîche ou fumée, escargots, les fruits, les légumes, tubercules, graines de palmes, akpi, manioc râpé.... Ces produits qui sont d'un nombre pléthorique ont été repartis en sept (7) groupes énumérés ci-dessous ;

#### a- Les poissons fumés

**Tableau 11, prix moyens des poissons fumés**

<b>Poissons fumés</b>										
		AGNISSANKOI		DEPOT9		PENOUEL		BC VIETNAM		<b>Prix moyen en Franc CFA</b>
		Prix en Franc CFA	Poids (kilo)							
Carpe fumée		4651,2	1	5405,4	1	5714,29	1	5555,56	1	5331,6
Poisson fumé hareng		1538,5	1	1574,8	1	1709,4	1	1666,67	1	1622,3
Machoiron fumé		4255,3	1	4878	1	5555,56	1	5405,41	1	5023,6
Poisson fumé maquereau		1980,2	1	1834,9	1	2247,19	1	2083,33	1	2036,4



*Source ; notre enquête, octobre 2018*

Pour ce tableau, des prix moyens sont bien différents des uns et des autres. Tandis que les poissons fumés hareng et maquereau affichent des prix moyens au kilogramme allant de 1600 à 2000frs, les carpes fumées et machoiron fumés donnent respectivement presque le triple des prix moyens des précédents (5300 et 5000) et leur consommation relève d'un certain prestige.

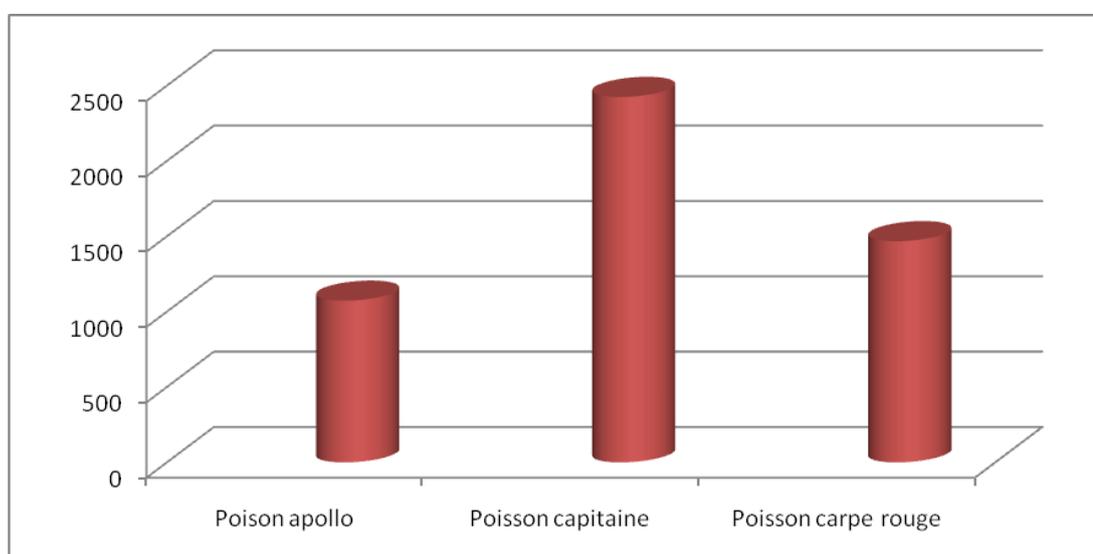
Le maquereau fumé et le hareng fumé (magni) restent bien entendu les poissons favorables aux différentes bourses des ménages du quartier Avocatier.

## b- Les poissons frais

**Tableau 12, relatif aux poissons frais**

Poissons frais										
	AGNISSANKOI		DEPOT 9		PENOUEL		BC VIETNAM		Prix moyen en Franc CFA	
	Prix en Franc CFA	Poids (kilo)								
Poisson Apollo	1073	1	998	1	1160,09	1	1061,57	1	1073,2	
Poisson capitaine	2369,7	1	2242,2	1	2673,8	1	2415,46	1	2425,3	
Poisson carpe rouge	1435,4	1	1428,6	1	1515,15	1	1492,54	1	1467,9	

*Source ; notre enquête, octobre 2018*



*Source ; notre enquête, octobre 2018*

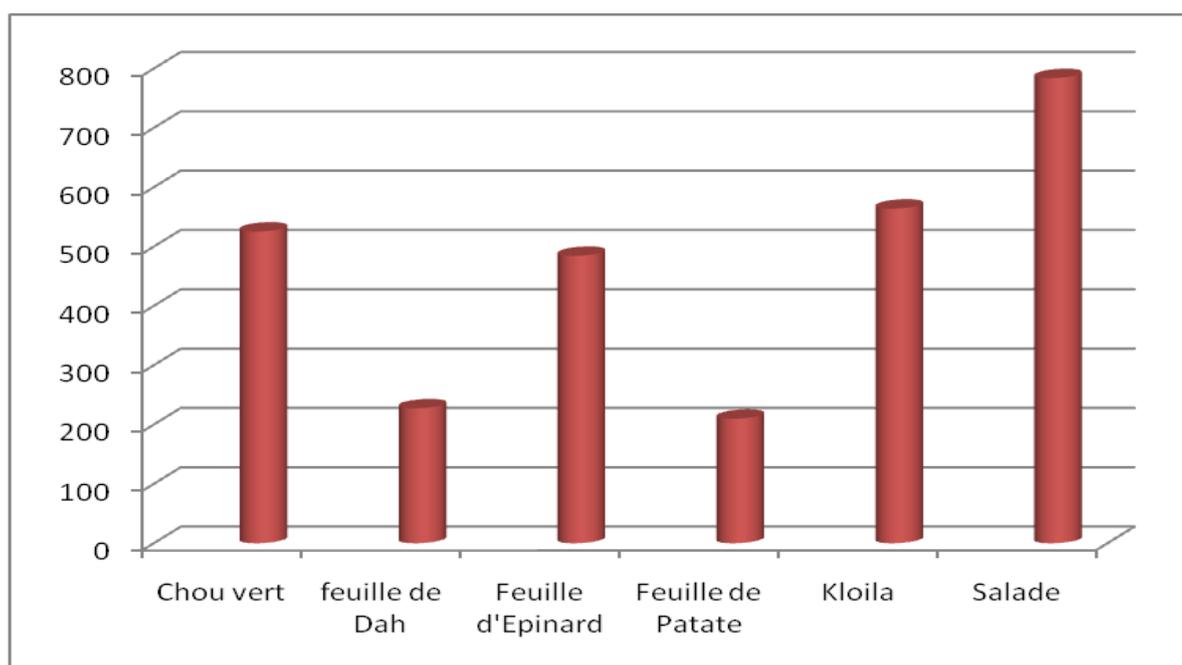
Des prix moyens sont compris entre 1500 et 2500frs le kilogramme sur ces marchés. Nous observons des alevins, ces poissons sont de petites formes et surtout en mauvaise qualité. Les poissons apollo (chacha) et les carpes rouges sont les plus représentatifs sur les quatre marchés qui constituent le champ de notre étude. Les poissons comme tilapia, saint pierre, dorade, soso etc.... considérés comme poisson de luxe n'y sont pas vendus.

### c- Les légumes en feuilles

**Tableau 13, relatif aux légumes en feuilles**

Légumes en feuilles										
	AGNISSANKOI		DEPOT 9		PENOUEL		BC VIETNAM		Prix moyen en Franc CFA	
	Prix en Franc CFA	Poids (kilo)								
Chou vert	416,67	1	485,44	1	625	1	574,713	1	525,45	
feuille de Dah	236,97	1	230,41	1	225,225	1	217,391	1	227,5	
Feuille d'Epinard	471,7	1	450,45	1	520,833	1	495,05	1	484,51	
Feuille de Patate	200	1	217,39	1	222,222	1	200	1	209,9	
Kloila	520,83	1	588,24	1	609,756	1	537,634	1	564,11	
Salade	740,74	1	800	1	854,701	1	740,741	1	784,05	

*Source ; notre enquête, octobre 2018*



*Source ; notre enquête, octobre 2018*

Les feuilles comme la salade, le kloila, l'épinard et le chou vert affichent de façon respective les prix moyens suivants ; 780, 570,500 et 525. C'est à partir du grand marché d'Abobo que les commerçants approvisionnent ces marchés d'Avocatier de ces feuilles. Quant aux autres feuilles, nous avons

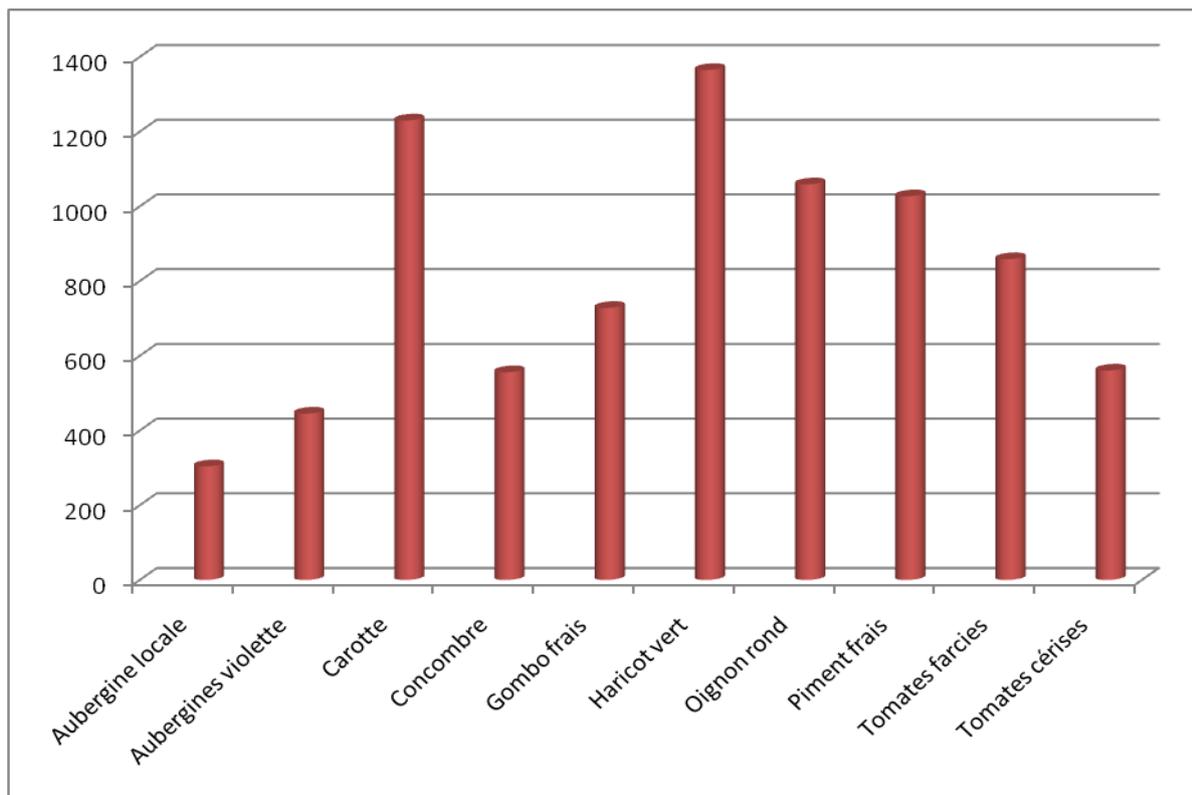
200frs pour les feuilles de patates et 225frs pour les feuilles de dah. Cette grande différence des prix moyens est due au fait que les feuilles de patates et de dah proviennent un peu partout ; dans des champs à proximité, maisons inachevées et autres.

#### d- Les légumes en fruit et en racine

**Tableau 14, relatif aux légumes en fruit et en racines**

Légumes en fruit et en racines									
	AGNISSANKOI		DEPOT 9		PENOUEL		BC VIETNAM		Prix moyen en Franc CFA
	Prix en Franc CFA	Poids (kilo)							
Aubergine locale	265,96	1	322,58	1	312,5	1	315,457	1	304,12
Aubergines violette	396,83	1	429,18	1	471,698	1	483,092	1	445,2
Carotte	1087	1	1234,6	1	1315,79	1	1282,05	1	1229,8
Concombre	568,18	1	485,44	1	602,41	1	568,182	1	556,05
Gombo frais	657,89	1	694,44	1	740,741	1	819,672	1	728,19
Haricot vert	1136,4	1	1315,8	1	1515,15	1	1492,54	1	1365
Oignon rond	833,33	1	1250	1	1190,48	1	961,538	1	1058,8
Piment frais	833,33	1	1111,1	1	1162,79	1	1000	1	1026,8
Tomates farcies	854,7	1	833,33	1	884,956	1	862,069	1	858,76
Tomates cerises	520,83	1	495,05	1	568,182	1	657,895	1	560,49

*Source ; notre enquête, octobre 2018*



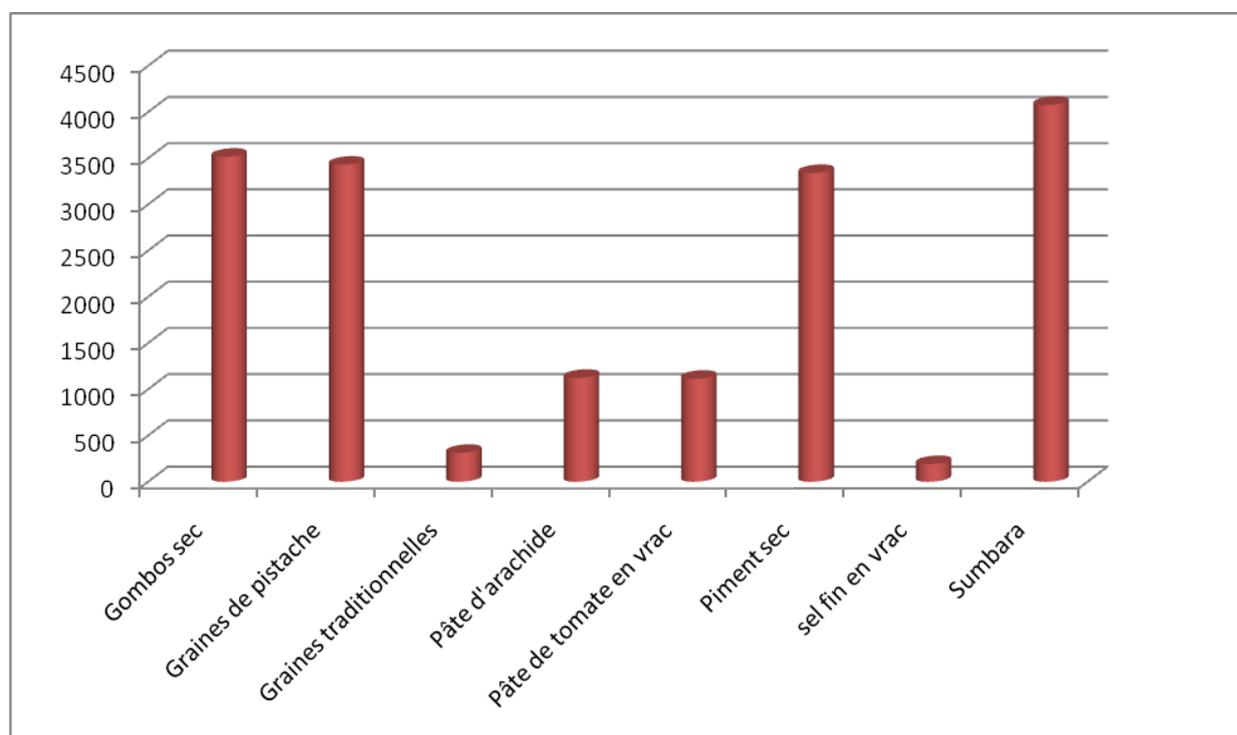
*Source ; notre enquête, octobre 2018*

Les prix moyens au kilo des légumes en fruit et en racine sont compris entre 300frs et 1300frs. Les produits tels que ; les aubergines locales et violettes, les tomates cerises, le gombo frais et le piment frais sont accessibles que les autres produits que sont : la carotte, le haricot vert, l'oignon, la tomate farcies. La proportion élevée des prix moyens de ces produits dernièrement cités s'explique par le fait qu'ils arrivent dans leur majorité sur le marché ivoirien par importation et sont bien évidemment consommés par des couches sociales sélectives.

## e- Les épices, condiments et autres matières grasses

**Tableau 15, relatif aux épices, condiments et autres matières grasses**

Epices, condiments et autres matières grasses									
	AGNISSANKOI		DEPOT 9		PENOUEL		BC VIETNAM		Prix moyen en Franc CFA
	Prix en Franc CFA	Poids (kilo)							
Gombos sec	3703,7	1	3333,3	1	4000	1	3030,3	1	3516,8
Graines de pistache	3289,5	1	3571,4	1	0	1	0	1	3430,5
Graines de palme traditionnelles	298,51	1	327,87	1	316,456	1	306,748	1	312,4
Pâte d'arachide	1136,4	1	1098,9	1	1149,43	1	1111,11	1	1124
Pâte de tomate en vrac	1219,5	1	1087	1	1190,48	1	961,538	1	1114,6
Piment sec	3333,3	1	3125	1	3571,43	1	3333,33	1	3340,8
sel fin en vrac	185,19	1	189,39	1	198,413	1	193,798	1	191,7
Sumbara	3571,4	1	3571,4	1	5000	1	4166,67	1	4077,4



*Source ; notre enquête, octobre 2018*

Pour cette variété de produits, les ménages n'éprouvent pas de sérieux difficultés pour accéder aux produits les plus consommés que sont ; la graine de

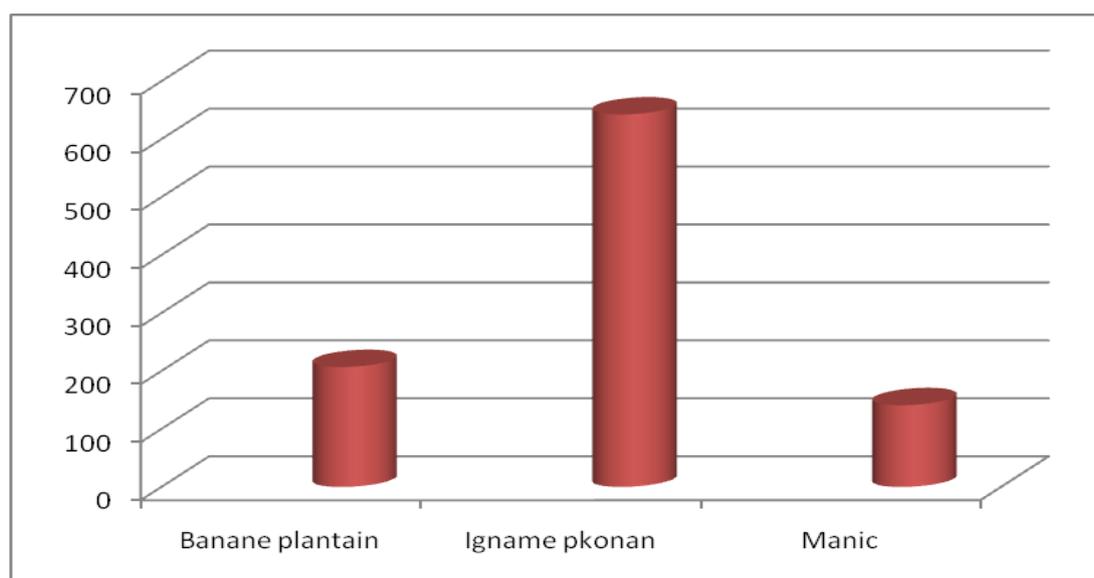
palme, la pâte d'arachide, la pâte de tomate et le sel affichant respectivement les prix suivants ;300frs,1000frs,1000frs et 200frs et sont bien présents sur les différents marchés du quartier. Le gombo sec, la graine de pistache, le piment sec et le sumbara, malgré qu'ils ont des prix moyens élevés allant de 3300frs à 4000frs le kilogramme, ne posent de problèmes budgétaires car les ménages ne s'intéressent pas trop à ces produits pour leurs plats quotidiens.

### f- Les tubercules et plantain

**Tableau 16, Tubercules et plantains**

Tubercules et plantain										
		AGNISSANKOI		DEPOT 9		PENOUEL		BC VIETNAM		Prix moyen en Franc CFA
		Prix en Franc CFA	Poids (kilo)							
Banane plantain		192,18	1	209,64	1	226,244	1	199,867	1	206,98
Igname pkonan		640,2	1	606,06	1	692,521	1	632,111	1	642,72
Manioc		138,5	1	121,65	1	163,666	1	140,449	1	141,07

*Source ; notre enquête, octobre 2018*



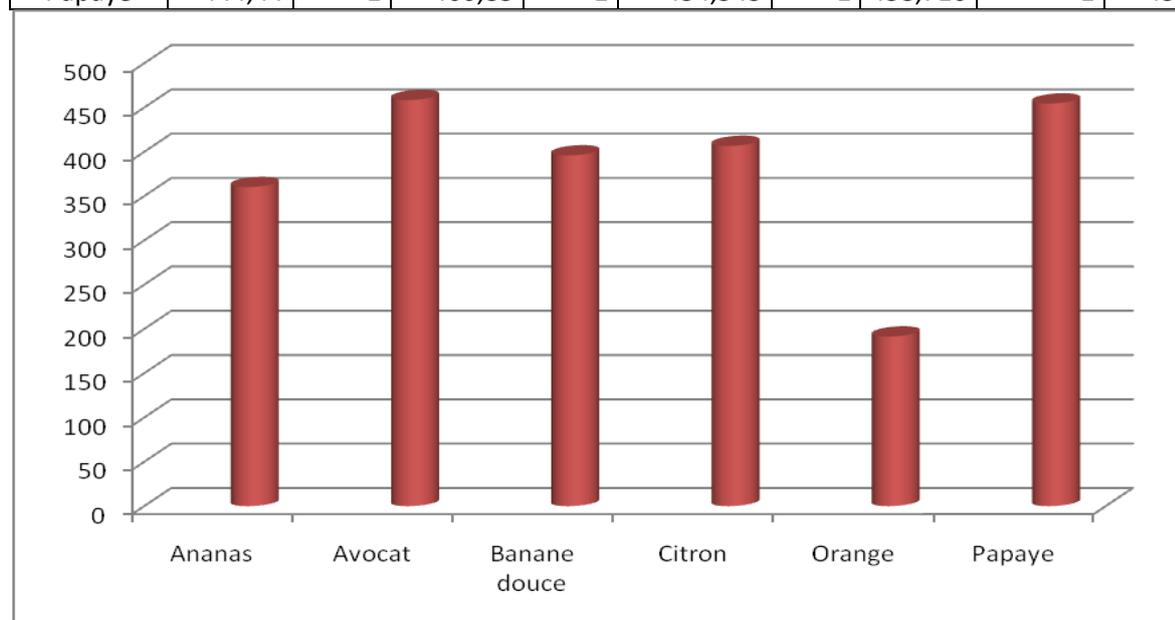
*Source ; notre enquête, octobre 2018*

Les tubercules constituent une variété dans laquelle des produits sont liés à des saisons. Le manioc, seul produit faisant preuve d'une exception à la règle de la saisonnalité. Le manioc est planté même dans les ravins, les terrains en attente de construction du quartier, il affiche un prix moyen de 100frs au kilogramme bien constant durant toutes les périodes de l'année. Tandis que la banane plantain et les ignames sont soumises à une indisponibilité à toutes les périodes de l'année et leur consommation est un témoignage d'un rang social de prestige dans le quartier de Avocatier.

### g- Les fruits

**Tableau 17, relatif aux fruits**

Fruits										
	AGNISSANKOI		DEPOT 9		PENOUEL		BC VIETNAM		Prix moyen En Franc CFA	
	Prix en Franc CFA	Poids (kilo)								
Ananas	327,87	1	298,51	1	452,489	1	362,319	1	360,3	
Avocat	442,48	1	460,83	1	452,489	1	478,469	1	458,57	
Banane douce	375,94	1	396,83	1	406,504	1	404,858	1	396,03	
Citron	381,68	1	393,7	1	434,783	1	416,667	1	406,71	
Orange	178,57	1	181,16	1	210,97	1	195,313	1	191,5	
Papaye	444,44	1	460,83	1	454,545	1	458,716	1	454,63	



*Source ; notre enquête, octobre 2018*

La variété des fruits est bien représentative dans tout le quartier. Bien que ces fruits se vendent dans les quatre marchés du quartier, ils se retrouvent dans la journée comme dans la soirée à tous les carrefours avec un prix abordable à tous. La papaye et l'avocat sont en tête avec un prix moyen au kilo de 450frs, le citron, la banane douce et l'ananas viennent en seconde position avec des prix moyens au kilogramme variant de 350frs à 400frs. L'orange occupe la position considérée moins chère avec un prix moyen au kilogramme en dessous de 200frs.

En somme, selon le tour de l'analyse du premier sous-point des produits homogènes qui est la classification des produits homogènes, nous avons remarqué que la consommation des produits issus de ces trois(03) niveaux ne respecte aucune norme diététicienne. Dans leurs plats quotidiens, les ménages du quartier avocatier s'adonnent majoritairement à la quantité au détriment de la qualité et de l'hygiène. Ils ne font pas de l'alimentation un prestige, mais plutôt une survie car obtenir une nourriture normale dans ce quartier, relève d'un casse-tête chinois.

## **II-2 Conditions de disponibilité des produits homogènes**

De façon précise, un certain nombre de conditions rentre en ligne de compte pour approvisionner les marchés de ce quartier. Ces conditions sont liées en grande partie à la périodicité, à la saisonnalité, aux relations de sous-traitance et au transport.

### **II-2-1 Périodicité**

Périodicité, caractère de ce qui est périodique, de ce qui revient à intervalle fixé plus ou moins régulier. De ce point de vue la périodicité d'un produit alimentaire est la disponibilité du produit en question sur le marché

accessif à un moment précis. Cela peut être lié aux années, aux mois, aux semaines.

#### **a- Disponibilité du produit liée aux années**

Les actions de l'homme sur son environnement ; l'urbanisation galopante, le déboisement sans cesse pour la fabrication des meubles et charbon. Surtout le regard particulier des populations sur les cultures de concurrence, occupants de longues superficies, ont provoqué des changements climatiques et l'appauvrissement des sols. Des cultures comme le riz pluvial et le taro, principales nourritures des peuples de l'ouest n'existent pratiquement plus sur les marchés du vivrier de nos agglomérations

#### **b- Disponibilité du produit liée aux mois**

Sur un bon nombre de mois d'une année, certains produits montrent leur disponibilité de façon abondante. C'est le cas des produits tels que ; La banane plantain, la tomate, l'oignon, la graine de palme, le gombo, l'aubergine, le citron....

Ces produits varient par leur abondance ; Tandis que les uns sont abondants, les autres se font rares sur les marchés.

#### **c- Disponibilité du produit liée aux semaines**

Généralement les tables des commerçants de ces marchés sont bien achalandées dans les deux (2) premières semaines du mois. En effet ; le marché, étant que lieu de rencontre du vendeur et l'acheteur et avec le jeu relatif à l'offre et à la demande, le profit est de façon perpétuelle recherché sans tenir compte d'aucune relation sociale. Les commerçants de ces marchés renouvellent leurs stocks au début du mois et l'épuisent progressivement. Vers la fin du mois, l'on retrouve une qualité des produits plus ou moins dégradée sur les étalages ou tables.

## II-2-2 Saisonnalité

La question de la saisonnalité va plus loin que la périodicité, pour la périodicité, l'on n'observe pas une rupture totale d'un produit quand bien même qu'il se fait rare à une période donnée. La réalité de la saisonnalité par contre fait l'analyse des produits liés strictement aux saisons. Ces produits connaissent des périodes plus ou moins longues de ruptures sur le marché, même avec la présence des techniques de contre saisons qui sauvent des ménages en légumes sur les marchés. Pour les produits liés à la saison, citons entre autres certains fruits ; (les mangues greffiers et ordinaires) et certains tubercules ; (les ignames kponan et klinklin)

**Tableau 18 ; relatif à certains produits liés à la saison**

Mois \ Produits	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Mangues ordinaires	•	•	⊗	⊗	⊗	⊗	•	•	•	•	•	•
Mangues greffiers	•	•	⊗	⊗	⊗	⊗	•	•	•	•	•	•
Ignames kponan	⊗	⊗	⊗	•	•	•	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗
Ignames klinklin	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	•	•	•	•	•	⊗



Disponibilité



Absence totale du produit

Source ; Notre enquête l'année 2017

## II-2-3 La sous-traitance

Les marchés d'Avocatier sont soumis en grande majorité dans leur fonctionnement à une sorte de sous-traitance avec le grand marché d'Abobo

situé entre la mairie et la gendarmerie. En effet, ces marchés sont fournis en viandes, en poissons, en fruits et en légumes à partir du grand marché d'Abobo gare. Des commerçants de ces petits marchés d'Avocatier traitent avec des grossistes (propriétaires des chambres froides) en leur prennent des cartons de poissons, viandes et autres avec des clauses rigoureuses. C'est pourquoi ces marchés d'Avocatier là, ouvrent généralement leurs activités proprement dites à partir de neuf (09) heures de la matinée.

#### **II-2-4 Le transport des produits alimentaires**

Les commerçants des marchés d'Avocatier utilisent plusieurs moyens (Brouettes, otros, tricicles, taxis communaux et intercommunaux et camionnettes) pour le transport de leurs produits. Et tout ceci exerce une influence dans la fixation des prix des produits transportés.

#### **II-3 La qualité et la quantité des produits sur ces marchés**

La qualité et la quantité des produits sur ces différents petits marchés d'Avocatier sont considérablement dégradées. Du grand marché central d'Abobo jusqu'aux petits marchés, des tries sont constatés.

Au niveau des poissons, deux (2) variétés de poissons sont représentatives ; Apollo et Hareng appelés en d'autres termes respectivement chacha et magni, tantôt frais ou fumés souvent des machoirons de lagune en état de décomposition. Mais les poissons comme les capitaines, sossos, saint pierre, carpes blanches, dorades etc.... sont inexistantes.

Les légumes à leur niveau restent longtemps sur les tables avant d'être changés parce qu'il faut obligatoirement épuiser les présents stocks. Les aubergines, gombos, piments... jaunissent sur les tables. Cette situation s'empire dans les derniers jours de la fin du mois, car les commerçants estiment en ce moment que leurs étalages sont moins fréquentés.

## **II-4 Les prix**

Dans ces marchés, les ménages fournissent assez d'efforts financiers pour obtenir un produit de qualité. Les différentes étapes que subissent les produits avant d'être finalement sur ces marchés influencent les prix de ces produits. Les prix des produits de bonnes qualités grimpent sans tenir compte d'aucune règle de contrôle.

Ce chapitre nous a permis de comprendre qu'il existe différentes sortes de produits sur les marchés ; Les produits homogènes N1, N2 et N3. Les prix de ces produits sont en grande partie influencés par ce nombre important de conditions de disponibilité sur les marchés.

## **CHAPITRE 2; LES COMPORTEMENTS SOCIAUX DES MENAGES D'AVOCATIER LIES A LA HAUSSE DES PRIX DES DENREES ALIMENTAIRES SUR LEURS MARCHES**

### **I- LES COMPORTEMENTS SOCIAUX DES MENAGES**

Cette commune d'Abobo du temps jadis jusqu'à présent, constitue une référence en abondance des produits alimentaires de première nécessité sur toute la ville d'Abidjan.

Dans le cadre de notre étude qui a pour cible la population d'Abobo Avocatier, avec son pouvoir d'achat très limité, observe un changement de comportement de la part des commerçants sur leurs marchés, malgré la bonne position de leurs prix moyens au niveau d'Abidjan par rapport aux autres communes.

Le quartier avocatier, à l'image de sa commune mère, affiche des problèmes d'ordre alimentaire depuis la crise politico-militaire et la forte concentration des ménages défavorisés dans ce quartier. L'accès à la nourriture est devenu pour ces ménages très sélectifs, cela relève d'une aisance sociale, d'un prestige pour ceux qui en trouvent. Aujourd'hui, Le comportement mis en place par les ménages pour ne pas trop sentir les effets de cette rareté des produits est la fréquentation des restaurants traditionnels (placalidrôme, garbadrôme....) et la priorité à l'alimentation au détriment des autres besoins tels la scolarisation et l'accès aux soins de santé.

De plus, l'accès à la nourriture confère une identité et définit la position sociale de l'individu dans la hiérarchie sociale.

De ce pas quelles sont les voies d'accès aux produits alimentaires ?

## I-1 Accès aux produits par achat

L'achat est le mode par lequel l'on devient propriétaire d'un produit. Dans ce vaste sous-quartier d'Abobo (Avocatier), des marchés mentionnés ci-dessus ; Au centre d'Avocatier, deux(2) marchés ; le marché du dépôt 9 et le marché de château. Au nord-est et au nord-ouest, on a respectivement le marché de BC et le marché Penouel, permettent aux ménages de s'approvisionner en produits.

Au-delà des marchés, il existe des restaurants (Kiosques, garbadrôme, placalidrôme...) ouverts du 1<sup>er</sup> au 30 de tous les mois à Avocatier, offrent de façon quotidienne de la nourriture à un bon nombre de ménages. Et sont fréquentés à toutes les heures de la journée. Voir le tableau suivant ;

**Tableau 19 : Relatif au mode d'accès aux produits alimentaires**

<b>Mode d'accès aux produits</b>	<b>Valeurs absolues</b>	<b>Valeurs relatives%</b>
Accès par marchés vivriers	147	79,46
Accès par restaurants	38	20,54
<b>Total</b>	<b>185</b>	<b>100</b>

*Source : notre enquête 2018*

Le tableau ci-dessus montre dans l'ordre décroissant, de plus important au moins important, les différents modes par lesquels les ménages accèdent aux produits alimentaires. Les ménages acquièrent les produits pour se nourrir par la fréquentation des marchés du vivrier (79,46%) et la fréquentation des restaurants traditionnels (20,54%).

### I-1-1 Fréquentation des marchés du vivrier

Le pourcentage élevé de l'accès des produits par la fréquentation des marchés du vivrier identifié dans ce chapitre vient conforter ce que nous avons

souligné plus haut dans le titre des modes généraux d'accès aux produits alimentaires.

En effet, L'habitude qui prévaut aujourd'hui dans le sens de l'acquisition des produits alimentaires de première nécessité de ce sous quartier défavorisé avec ses rues difficiles à pratiquer est le libre accès sur ces marchés. Cela signifie que chaque ménage élabore un programme pour se procurer des produits liés à la satisfaction de son besoin alimentaire.

### **I-1-2 Fréquentation des restaurants**

Précisons que la fréquentation des restaurants est le fait qu'un ménage utilise d'autres voies que la voie culinaire pour assurer sa pitance quotidienne. Compte tenu des membres de certains ménages pris par leurs petites activités quotidiennes s'adonnent aux restaurants à toute heure pour se nourrir. Ce mode est typiquement réservé aux ménages qui désertent les lieux d'habitation dans la journée pour des occupations. Force est de souligner malheureusement que plusieurs personnes s'exposent à un grand risque de santé lié à ce mode nutritionnel.

### **I-2 Accès des ménages à la nourriture**

A ce niveau de l'étude, il est mis en exergue un comportement à travers lequel les ménages du quartier Avocatier ont accès à la nourriture. Cela signifie ici une précision sur le nombre de plats auxquels un ménage a accès par jour. Voir tableau suivant ;

**Tableau 20: Relatif au nombre de plats par jour dans les ménages**

<b>Nombre de plats par jour par ménage</b>	<b>Valeurs absolues</b>	<b>Valeurs relatives%</b>
Trois (3) plats	41	22,16
Deux (2) plats	64	34,60
Un (1) plat	80	43,24
<b>Total</b>	<b>185</b>	<b>100</b>

*Source : Notre enquête 2018*

Ce tableau affiche (43,24%) des ménages qui ont accès à la nourriture une fois dans la journée, (34,60%) des ménages en ont accès deux fois et bien évidemment (22,16%) des ménages ont de façon adéquate accès à la nourriture.

Le pourcentage élevé des malnutris est dû aux deux principaux faits parmi tant d'autre. En effet, premièrement le constat selon lequel la majorité des chefs des ménages travaillent dans l'informel dans des conditions très précaires. Ils sont dépourvus de toute aide étatique, cet état de situation maintient cette frange de population dans un pouvoir d'achat considérablement limité. Deuxièmement, la qualité et la quantité des produits sur les marchés d'Avocatier sont en grande partie dégradé ; En effet, à part les produits homogènes N1, vendus en unités standards dont les prix sensiblement similaires, les autres produits homogènes N2, et N3, vendus en unités non standards connaissent une véritable dégradation sur ces marchés secondaires.

En somme, on peut dire que les ménages acquièrent les produits alimentaires par achat, soit achat par fréquentation des marchés du vivrier, soit par fréquentation des restaurants et se nourrissent différemment. Ce processus ne diffère pas des ménages des autres quartiers d'Abobo (PK18, N'dotré, Derrière rail, Anadore, Dokui, Habitat, Akeikoi, Aboboté, Colatier, Plaque1et2...) et d'autres communes telles que Angré et Anyama. Car les

marchés de ces quartiers viennent tous s’approvisionner à partir du grand marché central d’Abobo.

Le tableau suivant récapitule ce chapitre

**Tableau 21 ; Relatif au mode d’accès des ménages à la nourriture par rapport aux groupes d’effectifs.**

<b>Mode d’accès</b> <b>Groupe d’effectifs</b>	<b>Accès 1fois</b>	<b>Accès 2fois</b>	<b>Accès 3fois</b>	<b>Valeurs absolues</b>	<b>Valeurs relatives%</b>
]1]	0	1	2	3	1,2
]1-5]	5	4	9	18	9,73
]5-10]	20	22	11	53	28,65
]10-15]	46	33	15	94	50,81
]15+∞]	9	4	4	17	9,19
<b>Total</b>	<b>80</b>	<b>64</b>	<b>41</b>	<b>185</b>	<b>100</b>

*Source ; Notre enquête 2018*

## **CHAPITRE 3 ; L'IMPACT DE LA VIE CHERE PAR RAPPORT A LA SCOLARISATION DES ENFANTS DE CES MENAGES MALNUTRIS DANS LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL**

Dans ce chapitre, il s'agit certes de parler d'une participation des ménages au bien-être de leur localité, mais force est de constater qu'Avocatier, la vie chère exerce un impact sur l'éducation de la population.

De plus, il sera question de la gestion quotidienne des ménages et les conflits auxquels ils sont confrontés dans leur quotidien.

### **I-PARTICIPATION DES MENAGES AU DEVELOPPEMENT**

#### **I-1 Au plan économique**

Du point de vue économique, la participation des ménages d'Avocatier (ABOBO) dans leur localité se perçoit au niveau éducatif. En effet, les ménages mobilisent le capital économique pour subvenir aux besoins scolaires de ceux qui sont dans les besoins quel que soit les difficultés auxquelles ils sont confrontés.

Les soins de santé constituent aussi un investissement pour les ménages, La participation au paiement des frais d'ordonnances médicales.

En outre, dans certains ménages une organisation sérieuse des ressources permet à participer financièrement pour construire des habitats, des lieux d'accueil d'une part, de l'autre, la forte concentration des ménages dans cette localité constitue une véritable main d'œuvre pour le secteur privé. Parce que cette forme de participation économique rend ces ménages autonomes et leur permet d'avoir un prestige et une autorité dans leur famille.

Toutefois, la participation des ménages au développement de la localité se perçoit aussi au niveau social

## **I-2 Au plan social**

Cette participation est plus perçue à travers les aides mutuelles des ménages.

D'une façon générale, les ménages dans d'autres localités font du « chacun pour soi Dieu pour tous », c'est-à-dire, chaque ménage est le seul et l'unique responsable de tout ce qu'il lui arrive en bon ou en mal.

Cependant dans le quartier Avocatier, les ménages cultivent l'entraide. Dans cette société, le voisin est le premier parent. En effet, les ménages participent économiquement et socialement de façon mutuelle en cas d'événements heureux ou malheureux. Les chefs des ménages d'une certaine taille d'agglomérations cotisent pour organiser les cérémonies de leurs évènements. Pour les cas de funérailles, ils mobilisent une contribution pouvant permettre à la famille éplorée de vaguer aux premières courses avant l'arrivée des parents proches et décider du programme.

Dans ce même contexte d'entraide, des organisations sont mises en places dans certains voisinages ; Des ménages mettent en place une cotisation pour leur propre bien-être.

## **II-L'EFFET DE LA VIE CHERE A AVOCATIER**

Ce titre vise à vérifier les attitudes quotidiennes des ménages face aux prix élevés des produits sur leurs marchés. A ce titre, il est mis en lumière, les types de besoins privilégiés par des ménages d'Avocatier, et les conflits auxquels ces ménages sont exposés.

### **II-1 Besoins privilégiés**

Dans ce quartier, les ménages, d'abord souffrants éperdument des coupures intempestives d'eau et d'électricité. Ménages dans lesquels nous avons

remarqué presque partout des récipients, tels bidons, barriques servant de garder de l'eau en réserve parce qu'il est incertain d'en avoir tous les jours. Même le Gaz butane n'est pas épargné par cette pénurie, au moment où les stations services chargent les petites bouteilles de 6 kg au prix normal, les détaillants en font à des prix personnels élevés.

Ensuite, malnutris à 43,44%, sans oublier les tragiques événements causés par les enfants en conflits avec la loi (les microbes), ces ménages sont enfin confrontés à d'autres besoins à savoir ; la scolarisation et les soins médicaux.

### II-1-1 La scolarisation

**Le tableau 22 ; Relatif à la scolarisation dans les ménages**

<b>Ménages Enfants</b>	<b>Accès 1plat/J</b>	<b>Accès 2plats/J</b>	<b>Accès 3plats/J</b>	<b>Valeurs absolues</b>	<b>Valeurs relatives%</b>
Scolarisés	22	27	15	64	34,60
Déscolarisés	58	37	26	121	65,40
<b>Total</b>	<b>80</b>	<b>64</b>	<b>41</b>	<b>185</b>	<b>100%</b>

*Source ; Notre enquête 2018*

Le tableau ci-dessus fait le point de la situation des ménages face à la scolarisation des enfants en âge d'aller à l'école. Nous nous sommes intéressés aux enfants dont l'âge varie de 5 à 20 ans.

Selon les résultats, 65,57% des ménages vivent avec des enfants qui peuvent aller à l'école, mais qui, malheureusement sont oisifs et 24,43% des ménages font l'effort de prioriser l'éducation scolaire de leurs enfants. Ce pourcentage élevé des ménages abritant des déscolarisés est dû au fait que les ménages de cette localité affectent plus de priorités à l'alimentation qu'ils trouvent

fondamentale et pratiquent la scolarisation du plus méritant. Selon eux « on envoie à l'école celui qui aime l'école ».

## II-1-2 Les soins de santé

**Le tableau 23 ; Relatif à la situation d'assurance maladie**

Ménages	Accès 1plat/J	Accès 2plats/J	Accès 3plats/J	Valeurs absolues	Valeurs relatives%
assurés	29	27	20	76	41
Non assurés	51	37	21	109	59
<b>Total</b>	<b>80</b>	<b>64</b>	<b>41</b>	<b>185</b>	<b>100%</b>

*Source ; Notre enquête 2018*

On remarque ici que le pourcentage des ménages non assurés 59% est élevé que celui des ménages ayant une couverture d'assurance 41%. Cette disproportion est due au fait que les ménages travaillent dans le secteur informel. Cela expose une situation précaire des ménages à Avocatier. La plupart de ces ménages travaillent sur leur propre compte, dans des petits métiers qui ne leur permettent même pas de vivre décemment. Alors, dans cette localité, ce sont les médicaments contre-façonnés que la population utilise le plus souvent pour leurs soins.

## II-2 Conflits qui s'imposent à la localité.

Dans cette localité, la population se perpétue dans une scène où des hommes et des femmes s'affrontent pour obtenir satisfaction de leurs besoins alimentaires. On note plusieurs conflits concernant les ménages dans leur localité face à la flambée des prix des produits de première nécessité.

## **II-2-1 les causes du taux élevé des déscolarisées.**

Au quartier Avocatier, les conflits auxquels la population est exposée sont nombreux. Ces conflits sont liés à la scolarisation sélective des enfants et à la méconnaissance des notions éducatives dans certains ménages. Et cela est dû au manque de moyens financiers

### **a- Cas de la scolarisation sélective**

L'éducation est certes, un droit pour tout enfant à partir de 6 ans, mais le suivi du parent de l'enfant dans ces lieux éducatifs est une autre réalité. Nous avons seulement cinq (05) établissements scolaires publics dans le quartier; quatre (4) pour le primaire et un (1) pour le secondaire. Avec ce nombre insuffisant d'établissements qui refuse l'accueil tous les enfants, les ménages visent alors les établissements privés pour leur besoin éducatif. Avec la pression du coût de vie qui s'élève de jour en jour, les ménages de cette localité privilégient la scolarisation des plus méritants et laissent en cour de route les faibles ou même ceux qui refusent systématiquement pour autre chose. Cette grande partie des jeunes en âge d'aller à l'école et sont oisifs, engendre des litiges au sein de la société.

### **b-Cas de méconnaissance de notions d'éducation**

Dans ce quartier, les logements du type individuel sont en nombre restreints, les cours communes sans aucune notion de savoir vivre, sont les lieux d'habitation. Les ménages observent un brassage obligé dans la manière de se comporter. Les enfants sont influencés par la mauvaise compagnie et les parents occupés ne disposent d'assez de forces pour suivre l'évolution de leurs enfants. Ces derniers sont livrés à beaucoup de vices pour lesquels la population paye une lourde tribu. Braquages, viols, vols....constituent le vécu quotidien des ménages dans cette localité

### **II-3 Règlement des conflits**

Dans le quartier d'Avocatier, il y a des forces de l'ordre pour le règlement des conflits de toute forme. Le commissariat de 32eme arrondissement à Avocatier s'attèle à sécuriser les ménages avec l'appui de CCDO (Centre de coordination des décisions opérationnelles), qui font des patrouilles pour permettre un temps soit peu à la population du quartier de vaquer librement à ses occupations quotidiennes. A cela ajoutons aussi l'existence des organisations des jeunes d'agnissankoi pour la sécurisation leur propre quartier.

En conclusion, ce chapitre nous a permis de retenir que la participation des ménages à l'épanouissement économique se conçoit par la scolarisation, sans oublier la grande participation de sa population dans le secteur informel. Ils connaissent des problèmes dans la gestion de leur quotidien face aux prix élevés des produits alimentaires. C'est pourquoi privilégiant la médecine contre-façonnée et la scolarisation sélective de leurs enfants, ces ménages courent des risques d'ordre éducatif, sanitaire et sécuritaire.

## CONCLUSION

Cette étude s'est penchée sur les impacts de la hausse des prix des produits de première nécessité sur la vie des ménages du quartier Avocatier dans la commune d'Abobo. Elle a permis de jeter un regard critique sur la question de l'éducation et l'alimentation dans la vie des ménages dudit quartier. La réalisation d'un tel travail a nécessité l'usage des éléments méthodologiques rigoureux à savoir la méthode d'analyse ou la méthode dialectique. Disons que cette dernière se prête fort bien dans le cadre de notre investigation. En plus les techniques comme la recherche documentaire, l'entretien et l'observation ont permis de mieux situer notre sujet et d'appréhender la population cible au sein de celle du quartier Avocatier.

Dans le but d'expliquer l'impact des prix élevés des produits de consommation de base dans les ménages comme un phénomène déterminé qui entrave leur degré de participation au développement de ce quartier, nos investigations ont laissé découvrir les résultats suivants :

D'abord, On constate que le quartier avocatier a un problème d'assainissement; Ses rues sont dépourvues de bitumes, des eaux usées stagnent un peu partout présentant une allure très précaire. Dans ce quartier les ménages acquièrent les produits alimentaires par achat sur les quatre (4) différents marchés du vivrier (qui constitue la voie principale d'accès aux produits 79,50%). Et près de la moitié de la population cible a accès à la nourriture une fois par jour (43,44%). En effet, tout comme à Avocatier, les ménages des autres quartiers d'Abobo ont les comportements alimentaires similaires.

Ensuite, les résultats de cette étude laissent découvrir une véritable implication des ménages à l'épanouissement économique et social de la commune. Mais l'accent est plus mis sur le caractère d'un développement qui est au ralenti, car l'éducation, base fondamentale de tout développement n'est

plus une priorité dans cette localité. « La priorité est plutôt portée sur l'alimentation, parce qu'il faut manger avant d'éduquer disent-ils ». Les ménages préfèrent affecter leur bourse à l'alimentation parce qu'aucune politique claire de fixation des prix à ces produits alimentaires sur ces marchés n'existe, surtout les produits vendus en unités non standards, pour un même produit, on assiste à différents prix.

Enfin, il en ressort qu'en tant que ménages ayant pour priorité la difficile résolution de la seule question alimentaire, un malheureux constat est fait. Cette localité vit au quotidien avec des jeunes, filles comme garçons non seulement malnutris, mais surtout déscolarisés en grand nombre qui s'adonnent aux activités peu licites.

De ce pas, l'hypothèse selon laquelle l'impact de la hausse des prix des produits de première nécessité sur la vie des ménages d'Abobo-avocatier entraîne une réduction de l'éducation des enfants est confirmée.

## BIBLIOGRAPHIE

### DICTIONNAIRS

- 1- Grawitz, M** (2004), Lexique des Sciences Sociales, 8<sup>ème</sup> édition à l'université Lyon2 (France).
- 2- Petit Larousse illustré**(1976), Librairie Larousse, 17, rue Montparnasse et boulevard, Raspail, 114, Paris VIème.
- 3- Raymond, Bourricaud, F**(1982) Dictionnaire critique de la Sociologie, 1<sup>ère</sup> édition, Presses universitaires de France.

### LIVRES

- 1- Depelteau, F**,(2000), la démarche d'une recherche en Sciences humaine, 3eme trimestre par les presses de l'université Laval de Boeck université.
- 2- Kaufmann, J-C**,(2005), casseroles, amour et crises. Ce que cuisiner veut dire. P 346, Paris(France).
- 3- Poulain, J**, (2002), Sociologie alimentaire ; les mangeurs et l'espace social alimentaire. A l'université de Toulouse (France).

### RAPPORTS

- 1- Cerema** (Centre d'Etude et Expertise sur les Risques, l'Environnement, le Mobilité et l'Aménagement),(15 octobre 2013), enquête ménage ; Hausse des prix des carburants, les ménages vulnérables.  
<http://www.cerema.fr>
- 2- FAO**, (2004), Sécurité alimentaire en Côte d'Ivoire, le droit à une alimentation suffisante, affiche d'information n° 34. Palais des nations 8-14 avenue de la paix, CH 1211, Genève 10 en Suisse.
- 3- Fogbe, J**(1995), Dimension Sociale de l'Ajustement Structurel, Ingénieur statisticien économiste à INS (Côte d'Ivoire)

- 4- **INS**, (2009), Projet de rénovation de l'indice harmonisé des prix à la consommation dans les Etats de l'UEMOA, version du 12 octobre. (Côte d'Ivoire)
- 5- **INS**, (2017), Enquête des marchés sur les unités non standards, version du mois de septembre. (Côte d'Ivoire).
- 6- **Michel, B**,(1988), Côte d'Ivoire ; marché réponse humanitaire, Stat éco.(Côte d'Ivoire)
- 7- **OMS**,(2005), régime alimentaire, nutrition et prévention des maladies chroniques, rapport d'une consultation ; 916. (Côte d'Ivoire).

## **THESES**

- 1- **Aké, A, E** (2008), Des déterminants sociaux des pratiques alimentaires des travailleurs de la commune du plateau, Thèse de DEA, en Science de Gestion, à l'Université d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- 2- **Bognini, S**, (2010), Problématique des cultures maraîchères et sécurité alimentaire en milieu rural, Mémoire de master 2, à l'université de Ouagadougou (Burkina Faso)
- 3- **Bonnecase, V**, (2013), Politique des prix, vie chère et contestation sociale à Niamey, Mémoire de Thèse, à l'Université de Niamey (Niger).
- 4- **Boubacar, I, B**,(2015), Cherté de la vie et réalité économique au Niger, mémoire de maîtrise à l'Université du Niger.
- 5- **Cheyns, E**, (1998), Fonction sociale de l'alimentation, mémoire de Thèse en Economie du développement agricole, agro-alimentaire et rural. A l'école nationale supérieure agronomique de Montpellier (France)
- 6- **Géraldine, T**, (2015), Des mangeurs pluriels : représentations et pratique alimentaires d'une population immigrée, le cas du quartier Bocks taël. En politique économiques et sociales(Bruxel).

- 7- Herou, R, (2016),** Les mangeurs urbains burkinabés, entre satisfaction et sécurisation alimentation, en Sociologie Anthropologie. A l'université de Ouagadougou (Burkina Faso)
- 8- Kolegbe, B, Houessou, E, (2010),** Point d'analyse de la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest et du centre période 1990-2008, à l'Université d'Abomey-calavi(Benin)
- 9- Lahlou, S, (1995),** Penser manger, les représentations sociales de l'alimentation, Thèse de doctorat de psychologie sociale, Paris(France)
- 10-Metahan, T, (2010),** La croissance de la population et le problème alimentaire en Afrique, mémoire de DESS de Géographie à Abidjan (Côte d'Ivoire).
- 11-Muang, W, (2008),** La problématique de la publicité radiophonique et télévisuelle et des droits d'auteurs, à l'école de journalisme et de communication. A l'université nationale de Rwanda.
- 12-Ndoye, G, (2008),** Stratégie de sécurité alimentaire et développement rural en Afrique de l'Ouest, mémoire de maîtrise à l'Université de Cheikh Anta Diop de Dakar(Sénégal)
- 13-Pothin, G,(2017),** La chère du coût de la vie du point de vue du consommateur, à l'école doctorale Lettres et Sciences Humaines, à l'université de la Réunion (Océan indien).
- 14-Ramces, M, (2000),** L'impact de la pression du coût de la vie sur les principaux indicateurs de la production nationale, en faculté de Droit de l'université d'Haïti.
- 15-Yabile, R, (2011),** Vulnérabilité des populations à l'insécurité alimentaire en Côte d'Ivoire ; Cas des régions du Worodougou de la Vallée du

Bandama, du N'Zi Comoé et du Zanzan», au Centre Ivoirien des  
Recherches Economiques et Sociales (CIRES) Abidjan.

# **ANNEXE**

## QUESTIONNAIRE

### I-Identification des enquêtés

1-âge.....ans

2- Situation matrimoniale

i, 00 marié..., 01 célibataire..., 02 concubinage..., 03 divorcé....., 04 veuf .....

3-Niveau d'instruction

i, 00 analphabète..., 01 primaire...,  
02 secondaire..., 03 supérieur.....

4-Situation socio professionnelle

i, 00 travail au public..., 01 travail au privé..., 02 travail sur son propre compte....., 03 sans travail....

5- Type d'habitat

i, 00 entrée couchée..., 01 cour commune..., 02 appartement..., 03 cour clôturée....

6- Nombre de membres des ménages

i, 00 (1)...., 01 (2-4)...., 02 (5-9)...., 03 (10-14)....,04 (15-+).....

### II- Les marchés fréquentés, prix des différents produits et mode d'accès aux produits

7- Quel marché fréquentez-vous ?

i, 00 marché agnissankoi..., 01 marché BC..., 02 marché penouel....., 04 marché dépôt 9.....05 autres

8-Quel est le mode de fréquentation de ce marché ?

i, 00 tous les jours..., 01 tous les 2 jours..., 02 une fois par semaine.....,03 une fois dans le mois.....

9- Trouvez-vous sur ces marchés des produits de bonne qualité ?

i, 00 très bonne qualité..., 01 bonne qualité..., 02 moyenne qualité..., 03 mauvaise qualité.....

10-Comment trouvez-vous les prix sur les marchés d'Avocatier ?

i, 00 très élevé....., 01 élevé....., 02 moyennement élevé.....,03 moins élevé....

11- Précisez la nature des produits dont les prix sont très élevés

i, 00 viandes....., 01 poissons....., 02 légumes....., 03 céréales....., 04 tubercules....., 05 fruits....

12- Précisez certains produits qui n'existent pas les marchés d'Avocatier

i, 00 viandes....., précisez les noms.....

01 poissons.....précisez les noms.....

02 légumes....précisez les noms.....

03 céréales....précisez les noms.....

04 tubercules.....précisez les noms.....

05 fruits.....précisez les noms.....

13-Combien de membres comptez votre ménage ?

i, 00 membre....., 01 plus ....

Précisez les nombres des membres ;.....

14- Prenez-vous ensemble le plat ?

i, 00 oui..., 01 non.....

15 Si oui, combien de plats prenez-vous par jour ?

i, 00 1 plat..., 01 2 plats..., 02 3plats.....

16- Avez-vous dans votre ménage des élèves et des déscolarisés ?

i, 00 oui..., 01 non

17- Si oui, précisez le nombre et l'âge de ses élèves et de ses déscolarisés

18- Quelles sont les raisons pour le cas des déscolarisés ?

i, 00 manque de soutien financier..., 01 refus personnel..., 02 autres à préciser.....

19- Quel est l'état de votre situation financière ?

i, 00 stable....., 01 moyennement stable....., 02 pas stable....., pas du tout stable.....

20- Avez-vous des priorités dans la gestion de votre ménage ?

i, 00 Oui..., 01Non.....

21- Si oui, quelles sont ces priorités ?

A préciser.....

22- Avez-vous une assurance maladie pour votre ménage ?

i, 00 oui....., 01 non....

23-Sinon, comment vous vous soignez contre les maladies ?

A préciser.....

24- Avez-vous une proposition à faire pour l'amélioration des conditions alimentaires à Avocatier ?

i, 00 oui.....,01 non.....

Laquelle ?.....

## **GUIDE D'ENTRETIEN**

### **GUIDE ADRESSE AUX CHEFS MENAGES DU QUARTIER AVOCATIER**

1-Quelles sont les conditions qui déterminent l'accès aux produits alimentaires de première nécessité ?

2-Quelles sont les difficultés liées à l'accès aux produits alimentaires de première nécessité ?

3-Quels sont les rapports dans les ménages ?

4-Quels sont les conflits éducatifs liés aux difficiles conditions alimentaires ?

5-Comment s'opère le règlement des conflits de l'éducation qui vous sont dus ?

## GUIDE ADRESSE AUX FEMMES (EPOUSES, COEPOUSSES, MERES, SŒURS, NIECES)

1-Quelles sont les conditions d'accès aux produits alimentaires sur les marchés du quartier ?

2-Combien de fois avez-vous accès au marché dans la semaine ?

3-Quel est le nombre de plats dont le ménage a accès par jour ?

4-Quelles sont les difficultés des ménages liées à la hausse des prix des produits de première nécessité ?

5-Quelles solutions préconisez-vous face aux difficultés liées à l'alimentation ?

## GUIDE ADRESSE AUX COMMERCANTS DES DIFFERENTS MARCHES DU QUARTIER

1-Quelles sont les motivations liées aux activités de commerce sur les lieux de vente ?

2-Quelles sont les conditions d'approvisionnement des étales des marchés ?

3-Quelle est la politique de fixation des prix des produits sur les marchés ?

4-Quelles sont les difficultés liées aux activités commerciales ?

5-Comment se résolvent les difficultés auxquelles sont-ils exposés ?

## GUIDE ADRESSE A LA CHEFFERIE DU QUARTIER

- 1-Quel est l'origine du quartier Avocatier ?
- 2-Comment le quartier Avocatier est structuré ?
- 3-Quelle est la composition de la population du quartier ?
- 4-Quel est l'origine de la création des marchés du quartier ?
- 5-Quelle est l'organisation sociale du quartier Avocatier ?

## TABLE DES MATIERES

Sommaire.....	1
Sigles et abréviations.....	2
Liste des tableaux .....	3
Graphiques.....	4
Dédicace .....	5
Avant propos. ....	6
Remerciements .....	7
Introduction. ....	9
Première partie ; Cadre théorique et méthodologique .....	11
Chapitre 1 : cadre théorique .....	12
I-JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET .....	12
1-1 raisons personnelles .....	12
I-2 raisons sociales .....	13
I-3 raisons scientifiques.....	13
II- PROBLEMATIQUE. ....	14
III-HYPOTHESE DE RECHERCHE. ....	19
IV-OBJECTIFS. ....	19
IV-1 objectif général. ....	19
IV-2 objectifs spécifiques. ....	19
V-REVUE DE LITTERATURE. ....	20
V-1 cultures maraichères et sécurité alimentaire .....	20
V-2 cherté de vie en Afrique. ....	21
V-3 Alimentation et positionnement social. ....	23
VI- APPROCHE CONCEPTUELLE. ....	25
VI- 1 Impacts. ....	25
VI- 2 Prix. ....	26

VI-3 Produits de Première Nécessite. ....	26
VI-4 Ménages .....	27
Chapitre 2, Cadre Méthodologique .....	28
I-DELIMITATION DU CHAMPS DE L'ETUDE.....	28
I-1 champ historique.....	28
I-2 champ sociologique .....	28
II- TECHNIQUES DE COLLECTES DES DONNEES .....	29
II-1 la recherche documentaire. ....	30
II-2 l'observation. ....	30
II-3 l'entretien. ....	30
III- INSTRUMENT DE COLLECTE DES DONNEES.....	31
III-1 le questionnaire. ....	31
III-2 le guide d'entretien. ....	31
IV- ECHANTILLONNAGE. ....	32
V- EXPLOITATION DES DONNEES DE L'ENQUETE. ....	32
VI- LA METHODE D'ANALYSE. ....	33
VII- LES DIFFICULTES DE L'ENQUETE. ....	34
Deuxième partie: Présentation du quartier Avocatier de la commune d'Abobo	35
Carte d'Abobo .....	36
Chapitre1 : Présentation de la localité Avocatier.....	37
I- DESCRIPTION PHYSIQUE .....	40
I-1 Location du site.....	40
I-2 Milieux naturels .....	40
I-2-1 Le Relief .....	40
I-2-2 Végétation et hydrographie .....	41
I-2-3 Climat et Température.....	41
I-3 Bâti et Espaces publics .....	41
I-3-1 Bâti .....	41

I-3-1-a Habitat .....	41
I-3-2 Les infrastructures bâties (équipements) .....	42
I-3-2- a Equipements de sécurité.....	42
I-3-2- b Equipements de santé.....	42
I-3-2- c Equipements éducatifs .....	43
I-3-2- d Equipements socioculturels et socio-économiques .....	43
Les quatre marchés du quartier Avocatier .....	44
Marché d’Agnissankoi .....	44
Marché de BC Vietnam.....	45
Marché de dépôt 9 .....	46
Marché de Penouel.....	47
I-3-3 Espaces publics.....	47
II LE RESEAU VIAIRE .....	48
II-1 Voirie.....	48
II-2 Réseau d’assainissement .....	48
II-2-1 Ordures ménagères.....	49
II-2-2 Les eaux usées.....	49
II-3 L’eau potable .....	50
II-4 Electricité.....	50
Chapitre 2 ; Présentation du milieu humain .....	51
I-HISTOIRE ET PEUPLEMENT DU QUARTIER.....	51
Troisième partie ; Les implications sociologiques de la hausse des prix des produits alimentaires de première nécessité dans les ménages en milieu urbain à Abidjan .....	
54	
Chapitre 1 ; Caractéristiques socio-anthropologiques des ménages et produits des marchés d’Avocatier .....	
55	
A-LES CARACTERISTIQUES SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE DES MENAGES.....	
55	

I- L’EFFECTIF.....	55
II-LE LOGEMENT .....	56
III-LE NIVEAU D’INSTRUCTION .....	56
IV-LA SITUATION MATRIMONIALE .....	57
V-LA SITUATION PROFESSIONNELLE .....	58
B-LES PRODUITS ALIMENTAIRES.....	60
« » LES PRODUITS NON MATERIELS .....	61
« » LES PRODUITS MATERIELS.....	61
I-PRODUITS HETEROGENES .....	61
II-PRODUITS HOMOGENES .....	61
II-1 Classification des produits homogènes .....	61
II-1-1 Produits homogènes niveau 1 (N1) .....	61
II-1-1 -a Céréales.....	62
II-1-1- b Viandes fraîches.....	63
II-1-2 Produits homogènes niveau 2 (N2) .....	65
II-1-2- a Farines.....	65
II-1-3 Produits homogènes niveau 3 (N3) .....	66
II-1-3 –a Les poissons fumés .....	66
II-1-3 –b Les poissons frais.....	68
II-1-3 –c Les légumes en feuilles .....	69
II-1-3 –d Les légumes en fruit et en racine .....	70
II-1-3 –e Les épices, condiments et autres matières grasses.....	72
II-1-3 –f Les tubercules et plantain .....	73
II-1-3 –g Les fruits .....	74
II-2 Conditions de disponibilité des produits homogènes.....	75
II-2-1 Périodicité .....	75
II-2-1-a Disponibilité du produit liée aux années .....	76
II-2-1-b Disponibilité du produit liée aux mois .....	76
II-2-1-c Disponibilité du produit liée aux semaines.....	76

II-2-2 Saisonnalité .....	77
II-2-3 La sous-traitance .....	78
II-2-4 Le transport des produits alimentaires .....	78
II-3 La qualité et la quantité des produits sur ces marchés .....	78
II-4 Le prix .....	79
Chapitre 2 ; Les comportements sociaux des ménages d'Avocatier liés à la hausse des prix des denrées alimentaires sur leurs marchés .....	80
I-COMPORTEMENTS SOCIAUX DES MENAGES .....	80
I-1 Accès aux produits par achat .....	81
I-1-1 Fréquentation des marchés du vivrier .....	82
I-1-2 Fréquentation des restaurants .....	82
I-2 Accès des ménages à la nourriture .....	82
Chapitre 3 ; L'impact de la vie chère par rapport à la scolarisation des enfants dans ces ménages malnutris dans le processus du développement économique et social.....	85
I-PARTICIPATION DES MENAGES AU DEVELOPPEMENT.....	85
I-1 Au plan économique .....	85
I-2 Au plan social .....	86
II-L'EFFET DE LA VIE CHERE A AVOCATIER.....	86
II-1 Besoins privilégiés .....	87
II-1-1 La scolarisation .....	87
II-1-2 Les soins de santé.....	88
II-2 Conflits qui s'imposent à la localité.....	89
II-2-1 Les causes du taux élevé des déscolarisés .....	89
II-2-1- a Cas de la scolarisation sélective .....	89
II-2-1- b Cas de méconnaissance de notion d'éducation .....	90
II-3 Règlement des conflits .....	90
Conclusion .....	91

Bibliographie .....	93
Annexe.....	97
Questionnaire.....	98
Guide d'entretien .....	101
Table des matières .....	105